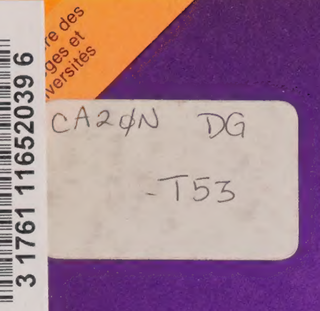


TOUR D'HORIZON



TOUR D'HORIZON

Un guide de l'éducation postsecondaire à l'intention des Franco-ontariens

Publié par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario

Ministère des Collèges et Universités
Ontario

L'hon. Harry C. Parrott, DDS, ministre
Dr. J. Gordon Parr, sous-ministre

Préface

Le ministère des Collèges et Universités publie cette brochure dans le but d'informer les étudiants franco-ontariens des programmes et des cours d'enseignement postsecondaire qui seront dispensés en français en Ontario en 1977-1978. Nous espérons que ces renseignements aideront les étudiants franco-ontariens du niveau secondaire et les conseillers en orientation professionnelle à choisir les possibilités d'éducation postsecondaire qui sont offertes en français.

Cette brochure ne remplace toutefois pas les annuaires des établissements d'enseignement postsecondaire ni les publications d'information sur leurs conditions d'admission. Les étudiants franco-ontariens, ayant l'intention de s'inscrire dans un collège ou une université de l'Ontario en 1977-1978 et qui désirent obtenir plus de renseignements sur les programmes et les cours dispensés en français, sont priés de consulter les annuaires et de contacter les responsables des admissions à l'établissement d'enseignement postsecondaire de leur choix.

Le Collège Glendon de l'Université York, l'Université Laurentienne, le Collège de l'Université de Sudbury, le Collège universitaire de Hearst, l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul et le Royal Military College offrent des cours et des programmes universitaires en français en Ontario à l'intention des étudiants à temps complet et à temps partiel. Les collèges communautaires Algonquin, Cambrian, Canadore, Centennial, Niagara, Northern, Saint-Laurent et Sheridan offrent des cours en français ainsi que des programmes de français aux étudiants à temps complet et à temps partiel.

Cette édition de *Tour d'horizon* a été révisée du 30 juin 1976. Chaque section a été soumise par l'établissement mentionnée. Au chapitre de chacune de ces institutions le lecteur trouvera un aperçu des programmes dont tous les cours sont disponibles en français, ceux dont une partie seulement des cours sont disponibles en français aussi bien qu'un bref aperçu des programmes d'éducation permanente dispensés en français. Il trouvera également des renseignements supplémentaires sur les droits de scolarité, le logement et les adresses des institutions.

Les coûts de publication de *Tour d'horizon* sont partagés également entre le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario et le Département du Secrétariat d'État du gouvernement du Canada au titre du Programme fédéral-provincial de bilinguisme en éducation.

Des renseignements sur les programmes et les cours du niveau postsecondaire qui ne sont offerts qu'en anglais sont résumés dans la brochure *Horizons*. Des exemplaires de *Horizons* et d'autres exemplaires de ce volume sont distribués gratuitement par la
Direction de l'Information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9
Téléphone (416) 965-6134

Table des matières

Remarque:

Selon les exigences d'admission à un cours supérieur, l'Année 5 correspond à la 13e année de l'Ontario; l'Année 4 correspond à la 12e année de l'Ontario; l'Année 2 correspond à la 10e année de l'Ontario.

Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Graduation Diploma (OSSGD); 27 crédits reconnus par le ministère de l'Éducation.

Le diplôme supérieur d'études secondaires de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Honour Graduation Diploma (OSSHGD); 6 crédits au palier de l'Année 5 de l'Ontario.



Coût des études postsecondaires pour les étudiants

Coût total

Le coût total d'une année d'études de huit mois dans un établissement d'enseignement postsecondaire peut varier entre quelques centaines de dollars pour un étudiant qui vit à la maison et fréquente un collège communautaire et environ $3,000 ou plus pour un étudiant universitaire qui vit au campus ou dans une pension. D'autres exemples des coûts variants de droits de scolarité et frais de pension sont inclus dans cette section.

Droits de scolarité

Les droits de scolarité, exigés au moment de l'inscription à chaque période d'études, peuvent généralement se payer en deux fois, en septembre et en janvier. Les collèges d'arts appliqués et de technologie exigent que les candidats versent un acompte non remboursable sur leurs droits de scolarité au moment où ils acceptent l'offre d'admission de la part du collège. Certaines universités exigent également un acompte sur les droits de scolarité dans certains cours où le nombre des élèves est limité.

Le tableau ci-après indique les montants des droits annuels dans les diverses disciplines. Ces montants comprennent la plupart du temps les frais d'activités para-scolaires. Les droits de scolarité de chaque institution sont indiqués dans les sections individuelles universitaires ou collégiales de *Tour d'horizon*.

Programmes universitaires

Droits de scolarité annuels	
arts	$610 — $ 700
art dentaire	$837 — $ 850
commerce	$610 — $ 683
droit	$647 — $ 692
éducation physique	$647 — $ 703
génie	$663 — $ 808
médecine	$806 — $1,170
pédagogie	$660 — $ 683
sciences	$610 — $ 722
sciences infirmières	$619 — $ 693

Autres établissements d'enseignement

Droits de scolarité annuels	
Collège des Beaux-arts de l'Ontario	$475
Collèges communautaires	$250 — $480
Institut polytechnique Ryerson	$424
Centres d'infirmière auxiliaire	$150

Droits de scolarité des étudiants étrangers

En septembre 1976, les droits de scolarité pour des nouveaux étudiants étrangers inscrits dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario seront de $755 par année scolaire de deux périodes d'études.

Au début de janvier 1977, les droits de scolarité pour des nouveaux étudiants étrangers inscrits dans une université de l'Ontario seront de $1,500 pour une année scolaire de deux périodes d'études.

Les frais d'activités para-scolaires et les autres droits obligatoires ne sont pas compris dans ces montants.

Livres et accessoires

Les étudiants des universités et des collèges communautaires doivent compter dépenser une moyenne de $150 à $500 par an pour les livres et les accessoires. Les étudiants inscrits à des cours universitaires spécialisés ou professionnels comme l'architecture, l'art dentaire et la médecine, ou la photographie, la cinématographie, la publicité et l'art commercial dans un collège communautaire doivent compter dépenser une somme supplémentaire pour l'achat des livres et des instruments requis. Ces montants peuvent varier comme suite:

architecture	$125 — $475
art dentaire	$145 — $330
commerce et administration	$125 — $400
droit	$200 — $250
éducation physique	$150 — $410
génie	$300 — $390
médecine	$150 — $770
médecine vétérinaire	$280 — $400

Dans le programme universitaire de sciences infirmières, le coût des livres peut varier entre $150 et $200, les matériaux scolaires entre $200 et $300. Dans les collèges communautaires, les étudiants inscrits dans les cours de sciences infirmières peuvent dépenser entre $100 et $400 pour les livres et les matériaux scolaires.

Transports
L'étudiant doit compter environ $20 par mois pour ses frais de déplacement s'il est domicilié trop loin pour aller aux cours à pied. Ce montant dépendra des coûts de transports en commun, frais de stationnement, etc.

Frais des activités para-scolaires
Les droits de scolarité comprennent dans la plupart des universités un supplément pour couvrir les frais des activités para-scolaires comme les activités sportives, les conseils d'étudiants, les cotisations d'assurance-maladie, les droits d'inscription, etc. Dans certains établissements d'éducation postsecondaire ces droits sont perçus séparément. Pour des renseignements plus précis, consultez les annuaires individuels des collèges et des universités.

Droits d'admission
Toute demande d'admission soumise en automne au Centre des admissions universitaires de l'Ontario doit être accompagnée d'un montant de $7. Certaines universités exigent un droit d'inscription des étudiants qui doivent passer un examen spécial.

Assurance-maladie
Si vos parents sont assurés par l'assurance-maladie de l'Ontario, vous êtes couvert à titre de personne à leur charge jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 21 ans, que vous vous mariez, ou que vous preniez un emploi régulier. La prime mensuelle pour un célibataire est de $16. Elle est de $32 pour une famille. Les célibataires dont l'évaluation du revenu imposable est de $2,000 ou moins dans l'année courante peuvent bénéficier de cette aide si l'évaluation de leur revenu imposable est de $3,000 ou moins. Si vous cessez d'être à la charge de vos parents ou si vous désirez des renseignements sur l'assurance-maladie, veuillez contacter le
Régime d'assurance-maladie de l'Ontario
2195, rue Yonge
Toronto, Ontario M4F 2B2

Chambres et pension
Toutes les universités ontariennes et quelques collèges d'arts appliqués et de technologie ont des résidences pour leurs étudiants.

Le coût de résidence varie entre $1,400 et $2,100 ou plus par année d'études, selon le nombre d'étudiants en résidence et le nombre de repas servis. Des renseignements plus précis se trouveront soit dans les sections individuelles de *Tour d'horizon,* soit dans les annuaires des universités et des collèges. Les étudiants qui choisissent de se loger et de prendre pension en dehors des résidences doivent compter au moins $45 par semaine pour payer ces frais. Chaque institution a un service de logement qui maintient une liste des logements disponibles aux étudiants hors du campus.

Frais divers
En plus des coûts essentiels pour la chambre et la pension et les droits de scolarité, tout étudiant doit prévoir quelques dépenses supplémentaires lorsqu'il évalue ses dépenses totales pour une année dans une université ou un collège. Il faut compter une moyenne hebdomadaire de $12 pour les coûts divers comme la lessive, les besoins personnels et les distractions.



Aide financière

Les étudiants qui ont besoin d'une aide financière pour fréquenter une université, un collège communautaire ou tout autre établissement d'enseignement postsecondaire peuvent l'obtenir de la part du gouvernement ou de sources privées.

Plusieurs sociétés, organismes, associations et cercles offrent des bourses aux étudiants particulièrement doués dans leurs disciplines et plusieurs universités offrent des bourses d'entrée aux étudiants exceptionnels. Pour tout renseignement sur ces bourses, veuillez vous renseigner auprès du conseiller en orientation professionnelle de votre école ou consulter les annuaires ou les agents de l'aide financière des établissements d'enseignement postsecondaire.

Dans les collèges et universités de l'Ontario, deux étudiants à plein temps sur cinq environ reçoivent une aide financière du gouvernement de l'Ontario par l'entremise des programmes d'aide financière décrits ci-après.

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO)

Le but du RAFEO est d'aider les étudiants qui ont besoin d'argent pour continuer leurs études. L'excellence des études n'entre pas en ligne de compte. Le RAFEO fournit les fonds nécessaires à supplémenter les ressources financières de l'étudiant et celles de sa famille.

Les points importants du programme sont décrits ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, demandez une copie de la brochure *Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario 1976-1977,* auprès de l'agent d'orientation professionnelle de votre école, de l'agent du régime d'aide financière de l'institution que vous comptez fréquenter ou du ministère des Collèges et Universités à l'adresse indiquée à la fin de cette section. La brochure, remettant au point le RAFEO pour l'année scolaire 1977-1978, sera distribuée aux écoles secondaires de l'Ontario tôt en 1977.

Qui est admissible?

Vous pouvez être admissible à un prêt ou à une bourse du RAFEO si vous comptez fréquenter l'un des établissements suivants en Ontario:

- une université
- un collège d'arts appliqués et de technologie
- une école normale
- un collège de technologie agricole
- le Collège des Beaux-arts de l'Ontario
- l'Institut polytechnique Ryerson
- le Conservatoire royal de musique
- le Cours de formation du Barreau de l'Ontario
- Royal Military College of Canada
- Canadian Memorial Chiropractic College

Hors de l'Ontario vous pouvez être admissible à un prêt ou à une bourse si vous comptez fréquenter une université ou un collège d'arts appliqués et de technologie quelconque au Canada, ou un collège militaire du Canada.

Pour être admissible vous devez être inscrit à 80 pour-cent ou plus d'un programme normal complet d'une durée de 26 semaines ou plus approuvé par le gouvernement de l'Ontario. Ce programme doit mener à un grade universitaire, un diplôme ou un certificat. Vous devez également être citoyen canadien ou immigrant reçu et remplir les conditions de domicile en Ontario.

Des résidents de l'Ontario qui désirent fréquenter des institutions privées au Canada ou des établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger pourront être admissibles à un prêt selon le Régime canadien de prêts aux étudiants mais non une bourse. Selon le Régime canadien de prêts aux étudiants, les candidats pourront recevoir une aide financière jusqu'à concurrence de $1,800 par année scolaire selon les besoins financiers établis.

Besoins financiers

Les candidats qui sont admissibles au RAFEO peuvent obtenir un prêt ou une combinaison de prêt et bourse jusqu'à concurrence du montant établi comme étant leurs besoins financiers. Ces besoins financiers se calculent en déduisant les ressources financières du coût de l'éducation. Si vous-même et votre famille n'avez pas de ressources financières, l'assistance qui vous est accordée

pourra atteindre le montant total du coût de votre éducation et des dépenses connexes. Si vos ressources financières sont égales ou supérieures à vos coûts d'éducation, il est possible que vous n'obteniez aucune assistance. La plupart des candidats reçoivent une aide qui couvre une proportion calculée de leurs coûts d'éducation.

Coûts d'éducation

Les coûts d'éducation comprennent les frais réels ou estimatifs suivants, fixés par chaque établissement et approuvés par le ministère des Collèges et Universités:

- droits de scolarité et droits obligatoires
- livres et accessoires
- chambre et pension et frais divers
- un voyage aller et retour à son domicile par an
- transports locaux

Ressources financières

Vos ressources financières peuvent comprendre, suivant la situation dans laquelle vous vous trouvez, tout montant que vous devez avoir économisé sur vos gains d'un travail d'été ou vos périodes de travail, sur vos gains à titre de membre de la population active avant votre inscription, ou sur une partie de vos gains dépassant $1,000 pour un emploi à temps partiel après votre inscription. Toute bourse d'études excédant $300 peut aussi être considérée à titre de ressources financières.

Dans le cas de la plupart des étudiants qui quittent l'école secondaire et font une demande d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires, on attend des parents qu'ils contribuent au coût de l'éducation de l'étudiant dans la mesure de leurs ressources. À cet effet, le ministère établit une évaluation objective du revenu des parents, de leurs frais essentiels et le nombre de personnes à leur charge. On peut obtenir un Tableau des contributions des parents à titre de référence dans les bureaux d'orientation professionnelle des écoles ou auprès des agents de l'aide financière.

Prêts et bourses

Si vous êtes admissible à l'aide financière du RAFEO, vous recevrez un prêt ou une combinaison de prêt et bourse.

Les prêts ne portent aucun intérêt qu'à partir de la date de remboursement, généralement six mois après que l'étudiant a quitté ses études à plein temps. Les bourses ne sont généralement pas remboursables.

Normalement dans un programme d'un maximum de 32 semaines, les premiers $1,000 de l'aide financière du RAFEO constituent un prêt et tout montant supplémentaire est une bourse. Par exemple, si vos besoins financiers ont été évalués à $600, vous recevrez un prêt pour ce montant. Si vos besoins financiers sont de $1,200, vous recevrez un prêt de $1,000 et une bourse de $200. Si vos besoins financiers ont été établis à $2,500, vous recevrez un prêt de $1,000 et une bourse de $1,500.

Où, quand et comment faire sa demande d'aide financière

Si vous envisagez de fréquenter un collège ou une université en Ontario ou l'un des établissements de l'Ontario figurant dans la liste ci-devant, vous pouvez obtenir une formule de demande d'aide financière auprès de l'agent de l'aide financière de l'établissement que vous comptez fréquenter.

Pour faire une demande pour tout autre établissement d'enseignement postsecondaire, vous pouvez obtenir les formules nécessaires de la Direction de l'aide financière aux étudiants du ministère des Collèges et Universités, à l'adresse indiquée à la fin de cette section.

Envoyez votre demande d'aide financière à l'agent du régime de l'établissement que vous comptez fréquenter ou venez la lui remettre personnellement afin qu'il puisse la vérifier. Vous pouvez soumettre votre demande dès que les formulaires se distribuent, généralement en avril.

Vous devez soumettre votre demande le 1er juillet au plus tard si vous voulez qu'elle soit examinée assez tôt pour l'inscription d'automne. Si vous voulez recevoir l'aide financière pour toute l'année d'études, votre demande doit être soumise le 30 septembre au plus tard.

Si vous avez l'intention de vous inscrire à un programme d'études trimestriel ou coopératif, votre demande d'aide financière doit être soumise avant la fin du premier mois de la période d'études pour laquelle vous faites votre demande.

Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario

Le Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario est un nouveau programme qui accorde des prêts aux étudiants admissibles qui ne le sont pas à l'aide du RAFEO ou du Régime canadien de prêts aux étudiants. Le régime a pour but d'aider ceux qui sont des étudiants à temps partiel inscrits à moins de 80 pour-cent de tout programme normal complet et ceux qui sont inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire à des programmes de moins de 26 semaines de travail prescrit ou qui n'exigent pas l'Année 4 (12e année d'études secondaires) comme condition d'admission. Les étudiants admissibles peuvent recevoir jusqu'à $900 par semestre. Les taux d'intérêts et les termes de remboursement du prêt sont les mêmes que pour le prêt du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Régime spécial de bourses de l'Ontario

Le Régime spécial de bourses de l'Ontario a pour but d'encourager les personnes qui n'ont pas les ressources financières de suivre des programmes postsecondaires si ces études pourront aider à améliorer leur situation financière. Vous pourrez être admissible à une bourse si vous:

- prenez ou avez l'intention de prendre un maximum de trois cours;
- êtes âgé de 18 ans et êtes citoyen canadien ou immigrant reçu;
- êtes domicilié en Ontario depuis 12 mois consécutifs sans compter le temps passé à titre d'étudiant à plein temps;
- recevez l'assistance sociale, êtes sans emploi, ou avez un faible revenu familial;
- êtes admis ou inscrit à une université ou un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, l'Institut polytechnique Ryerson, le Collège des Beaux-arts de l'Ontario ou tout établissement privé d'enseignement technique de l'Ontario;
- prenez ou avez l'intention de prendre des cours en vue d'obtenir un grade, un diplôme ou un certificat. Les cours de rattrapage présentement offerts aux collèges d'arts appliqués et de technologie sont éligibles.

Si vous êtes admissible, vous pouvez recevoir une bourse pour payer vos droits de scolarité et droits obligatoires, vos livres et accessoires et d'autres frais inhérents. Vous pouvez aussi recevoir une allocation supplémentaire jusqu'à concurrence de $125 par période d'études pour aider à défrayer les coûts exceptionnels de garde d'enfants, de garderie ou les frais de transport élevés.

Bourses aux étudiants des écoles secondaires

Des bourses du ministère de l'Éducation d'une valeur de $100 sont offertes aux étudiants des écoles secondaires ayant besoin d'assistance financière pour terminer leur dernière année d'études (sanctionnée par un diplôme).
Les bourses sont accordées selon les recommandations du directeur ou du conseiller en orientation professionnelle de votre école. Vous pouvez obtenir des formulaires de demande auprès du bureau d'orientation professionnelle de votre école.

Mérite scolaire de l'Ontario

Le ministère de l'Éducation décerne une bourse de $100 aux étudiants de l'Année 5 de l'Ontario (13e année) qui obtiennent une moyenne de 80 pour-cent ou plus dans six crédits de l'Année 5. Les étudiants n'ont pas à faire de demande pour cette bourse; elle est octroyée selon la recommandation du directeur de l'école secondaire. Des renseignements plus précis pourront être obtenus du bureau d'orientation professionnelle de votre école.

Renseignements supplémentaires

Pour tout renseignement sur un régime quelconque d'aide financière, veuillez vous mettre en rapport avec l'orienteur professionnel de votre école ou avec l'agent du régime d'aide financière de l'établissement d'enseignement postsecondaire de votre choix. Vous pouvez aussi écrire ou téléphoner aux
Services des renseignements
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4
Téléphone (416) 965-5241

Bourses d'études en langue seconde

Le Programme fédéral-provincial de bilinguisme en éducation au niveau postsecondaire, financé par le Secrétariat d'État et administré par le ministère des Collèges et Universités du gouvernement provincial, a deux objectifs principales:

a) offrir aux Canadiens de la majorité de langue officielle dans chaque province davantage de possibilités d'acquérir une connaissance de l'autre langue officielle;
b) offrir aux Canadiens de la minorité de langue officielle dans chaque province davantage de possibilités de recevoir leur éducation dans leur propre langue.

En Ontario ceci signifie:

a) offrir aux Ontariens de langue anglaise davantage de possibilités d'acquérir une connaissance de la langue française;
b) offrir aux Ontariens de langue française davantage de possibilités de recevoir leur éducation dans la langue française.

Inclus sont les programmes suivants:

Bourses pour étudier en français
Le programme accorde une bourse d'une valeur maximale de $2,000 pour la première année d'études (deux périodes d'études successives) dans n'importe quelle discipline enseigné en français, à n'importe quel cycle, dans une université canadienne de langue française ou bilingue ou dans un collège bilingue d'arts appliqués et de technologie en Ontario.

Régime de bourses d'été pour enseignants
Le programme est destiné aux enseignants des modules scolaires de langue française et aux enseignants du français comme langue seconde qui désirent suivre à plein temps certains cours d'été de courte durée pour améliorer la qualité de leur enseignement. Ces bourses vont de $360 à $600.

Cours d'été de langues secondes
Les bourses d'une valeur maximale de $750 sont versées directement aux établissements canadiens participants au nom des étudiants au postsecondaire qui s'inscrivent aux cours intensifs d'été pendant six semaines dans leur langue seconde, soit l'anglais ou le français. Les bourses sont pour couvrir les droits de scolarité et les frais de chambre et de pension.

Programme interprovincial de moniteurs de langue seconde
Ce programme, prévoyant le versement d'au moins $3,000, donne à l'étudiant la possibilité de:

a) s'inscrire à plein temps dans un établissement d'enseignement postsecondaire dans le milieu de sa langue seconde dans une autre province que celle où il est domicilié;
b) travailler à temps partiel à titre de moniteur assistant dans l'enseignement de sa langue première à titre de langue seconde pendant six à huit heures par semaine.

La période d'engagement pour les moniteurs de langue seconde s'étend du 3 septembre au 30 mai.

Pour tout renseignement précis sur les programmes de bourses pour l'année scolaire 1977-1978, veuillez vous adresser à la
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4
Téléphone (416) 965-3208



Les métiers spécialisés

En Ontario, l'industrie et le gouvernement collaborent afin d'offrir aux personnes désireuses d'apprendre un métier spécialisé la possibilité de suivre un programme d'apprentissage. Ce programme offre une formation systématique au travail et des cours de théorie permettant à l'apprenti d'acquérir les qualifications qui feront de lui un artisan. Sous la direction d'un artisan, l'apprenti se familiarise avec divers matériaux et outils et apprend les principes et les techniques du métier.

La durée de l'apprentissage varie de deux à cinq ans, selon le métier. Pendant cette période, l'apprenti a un contrat avec un employeur qui veille à ce qu'il reçoive une formation adéquate. De son côté, l'apprenti est tenu de s'acquitter de son travail de son mieux.

Pendant sa formation, le taux de rémunération de l'apprenti augmente à mesure qu'il acquiert plus de connaissances et d'expérience. Le taux de progression varie mais l'apprenti reçoit généralement au début 40 pour-cent au minimum du salaire de l'artisan.

Conditions d'admission

On offre un programme d'apprentissage dans plus de 300 métiers de la construction, de la force motrice, des services et de l'industrie. Ce programme est offert à toute personne (homme ou femme), en bonne santé, âgée de 16 ans ou plus et ayant fait des études au niveau élémentaire et, de préférence, au niveau secondaire. Pour la plupart des métiers, on exige le secondaire 2 ou un niveau équivalent, mais dans les métiers de briqueteur, de maçon ou de finisseur de béton, par exemple, la 8e année suffit. Les personnes qui ne répondent pas à ces conditions minimales sur le plan de l'éducation peuvent suivre des cours du soir ou par correspondance. Dans bien de cas, plus l'apprenti a de crédits dans des sujets généraux ou techniques, plus courte sera sa période de formation.

Crédits scolaires
On accorde généralement aux étudiants du niveau secondaire et postsecondaire une diminution de 50 heures pour chaque période d'apprentissage par année d'études terminée après le niveau requis pour l'admission à l'apprentissage. Les étudiants peuvent bénéficier également de crédits supplémentaires de 50 heures pour chaque matière appartenant au métier qu'ils apprennent (110 à 120 heures de classe) et qu'ils ont étudiée au-delà du niveau requis pour l'apprentissage. Les exceptions à cette règle sont indiquées dans la section consacrée à chaque métier particulier.

Les personnes plus âgées qui n'ont pas terminé le niveau secondaire 2 et désirent participer au programme d'apprentissage peuvent passer des tests et des entrevues spéciales à la Direction de la formation industrielle (DFI) du ministère des Collèges et Universités. Ces tests permettent aux orienteurs de la DFI de conseiller ces personnes sur le choix d'un métier qui leur convienne le mieux, compte tenu de leur expérience et de leurs goûts.

Enseignement théorique en classe
Les cours offerts au programme d'apprentissage sont généralement au nombre de deux ou plus — un programme de base pendant la première période du contrat, un programme intermédiaire, si possible, et enfin un cours avancé vers la fin de la période d'apprentissage. Ces cours sont organisés par le ministère des Collèges et Universités et suivis au collège d'arts appliqués et de technologie le plus proche qui les offre.

Dans les métiers de boulanger, coiffeur pour hommes, chef cuisinier et coiffeur pour dames, l'apprenti entre dans un cours de formation théorique, dans un collège communautaire, dès l'enregistrement de son contrat ou aussitôt que possible après.

Une description des programmes d'apprentissage offerts dans les collèges communautaires se trouve dans le tableau des collèges d'arts appliqués et de technologie *(CAAT Chart)* que l'on peut se procurer au ministère des Collèges et Universités; la liste de ces programmes pour chaque institution se trouve également dans les revues intitulées *Tour d'horizon* et *Horizons*.

Allocation de formation théorique
Les gouvernements fédéral et provincial assument les frais qu'entraîne l'enseignement théorique: droits de scolarité, frais de transport (aller et retour du domicile à l'école au début et à la fin de chaque cours), ainsi qu'une allocation hebdomadaire, versée pendant la période d'études, pour la pension, le logement et les frais divers. Les montants versés varient périodiquement en fonction de l'indice du coût de la vie.

Certificat
Après avoir terminé avec succès son cours de formation et réussi les examens qui s'y rapportent (avec une note de 60 pour-cent ou plus), l'apprenti reçoit un certificat d'apprentissage. Ce document certifie que les compétences de son détenteur sont conformes aux normes de l'Ontario. Dans certains métiers, une note de 70 pour-cent ou plus donne droit à l'apprenti au sceau rouge interprovincial, ce qui indique que les aptitudes professionnelles du détenteur de ce certificat sont reconnues partout au Canada.

Il y a en Ontario deux genres de métiers réglementés: ceux pour lesquels le certificat est obligatoire (c'est-à-dire pour lesquels il faut, pour pouvoir exercer ce métier, être soit un artisan et détenir un brevet d'apprentissage, soit un apprenti enregistré, soit être exempté des règlements), et les métiers où le brevet est facultatif (c'est au travailleur de décider s'il veut ou non obtenir un brevet d'apprentissage). Un brevet d'apprentissage constitue la preuve que son détenteur possède certaines compétences et connaissances bien définies et est capable de les mettre en pratique.

Les détenteurs du certificat d'apprentissage peuvent obtenir un brevet d'apprentissage sans examen supplémentaire dans tous les métiers où le brevet existe. Tout brevet d'apprentissage obligatoire doit être renouvelé tous les deux ans. Aucun renouvellement n'est requis pour les brevets facultatifs.

Comment devenir apprenti

Premièrement

Toute personne qui désire faire un apprentissage doit se mettre en rapport avec la Direction de la formation industrielle de l'un des bureaux régionaux dont la liste est donnée à la fin de la présente section et demander un rendez-vous avec un orienteur professionnel. Celui-ci se renseignera, au cours de l'entrevue, sur la formation scolaire du candidat, sa santé, ses projets, ses aptitudes et ses goûts.

L'orienteur vous aidera à trouver le métier qui convient à vos aptitudes et à vos goûts et vous donnera des détails sur les possibilités d'emploi, les salaires, les conditions de travail et d'autres facteurs qu'il y a lieu d'examiner. Il vous dira également si vous êtes admissible à un emploi à titre d'apprenti.

Deuxièmement

Si vous êtes accepté à la Direction de la formation industrielle pour le programme d'apprentissage, il faut alors trouver un employeur qui s'engage à entreprendre votre formation. Beaucoup d'employeurs reconnaissent qu'en engageant un apprenti, ils investissent judicieusement dans la formation de la main-d'oeuvre qualifiée.

L'orienteur qui s'occupe de vous à la Direction de la formation industrielle ou au Centre local de main-d'oeuvre Canada pourra vous dire quelles sont les entreprises qui cherchent de la main-d'oeuvre dans certains métiers. Les agents commerciaux des syndicats locaux des métiers peuvent également vous donner des renseignements utiles et il serait bon de les consulter au cas où ils auraient connaissance de postes d'apprenti vacants.

Inscription

Une fois que l'apprenti a trouvé un poste d'apprentissage, il signe avec son employeur un contrat précisant les conditions du travail: heures de travail, salaire, heures supplémentaires, etc. Si l'apprenti a moins de 18 ans, son père, sa mère ou son tuteur doit également signer le contrat. Ce document est ensuite enregistré auprès de la Direction de la formation industrielle. Une fois toutes ces formalités remplies, l'apprenti peut se lancer dans sa nouvelle voie.

Orientation

Pendant la période d'apprentissage, l'orienteur du bureau régional de la Direction de la formation industrielle s'assurera auprès de l'apprenti et de son employeur que le programme de formation, le salaire et les conditions de travail sont satisfaisants.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur toute question ayant trait au programme d'apprentissage de l'Ontario, veuillez écrire à la

Direction de la formation industrielle
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1C2

ou téléphoner à l'orienteur du bureau local de la Direction de la formation industrielle.

Voici la liste de ces bureaux:
Barrie (705) 728-1951
Belleville (613) 968-8671
Brantford (519) 756-5197
Brockville (613) 842-9447
Chatham (519) 352-2800
Cornwall (613) 933-7080 Poste 253
Guelph (519) 821-3770
Hamilton (416) 527-9105
Hawkesbury (613) 632-2759
Kenora (807) 468-3128
Kingston (613) 544-5400
Kitchener-Waterloo (519) 884-5460
London (519) 453-7190
North Bay (705) 474-5509
Oshawa (416) 576-0171
Ottawa (613) 731-7100
Owen Sound (519) 376-5790
Pembroke (613) 735-1041
Peterborough (705) 743-4172
St. Catharines (416) 682-4313
Sarnia (519) 542-7751
Sault-Ste-Marie (705) 949-3331
Stoney Creek (416) 664-5116
Stratford (519) 273-1520
Sudbury (705) 560-3440
Thunder Bay (807) 475-1605
Timmins (705) 235-3644
Toronto (416) 965-4211
Windsor (519) 254-8654

Renseignements sur les métiers

Ce chapitre donne des renseignements sur 15 métiers réglementés pour lesquels un brevet est obligatoire. Sont indiqués pour chaque métier les conditions d'éducation requises, la durée du programme, les crédits scolaires obtenus, le salaire minimum et les fonctions. Pour des renseignements sur les métiers réglementés où le brevet est obligatoire et une liste partielle des métiers non-réglementés, voir la brochure *Formation professionnelle aux métiers spécialisés*. On peut obtenir cette brochure en s'adressant aux bureaux régionaux de la Direction de la formation industrielle énumérés à la page 16 ou en écrivant à la
Direction de l'information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9
Téléphone (416) 965-6134

Coiffeur pour dame

Conditions d'éducation requises
Année 1 (9e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,500 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.
Cours d'école secondaire.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Teinter, décolorer ou teindre les cheveux; laver les cheveux et le cuir chevelu avec un shampooing; traiter les cheveux et le cuir chevelu; nettoyer et mettre en forme les postiches; couper et tailler les cheveux; épiler, teindre ou traiter les cils ou les sourcils; friser ou onduler les cheveux de n'importe quelle façon; peigner ou brosser les cheveux; exécuter tout autre travail concernant la mise en pli des cheveux en vue d'obtenir l'effet voulu ou selon un style particulier.

Autres renseignements
Il est également possible de devenir coiffeur pour dame en s'inscrivant dans une école privée autorisée et en payant des droits d'inscription. Après avoir terminé avec succès 1,200 heures de formation et d'instruction, le candidat peut passer l'examen de l'Ontario, et s'il le réussit, il reçoit un brevet d'apprentissage temporaire. Après avoir travaillé sous supervision pendant une année dans le métier, il reçoit un brevet permanent.

Coiffeur pour homme

Conditions d'éducation requises
Année 1 (9e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,500 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Couper et tailler les cheveux; teinter, décolorer ou teindre les cheveux; laver les cheveux et le cuir chevelu avec un shampooing; traiter les cheveux ou le cuir chevelu ou masser le visage; nettoyer ou arranger les postiches; épiler, teinter ou traiter les cils ou sourcils; friser ou onduler les cheveux; peigner ou brosser les cheveux; raser ou tailler la barbe ou la moustache, et effectuer tout autre travail se rapportant à la mise en place des cheveux en vue d'obtenir l'effet voulu ou selon un style particulier; se présenter au public exclusivement comme coiffeur pour homme.

Autres renseignements
Il est également possible de devenir coiffeur pour homme en s'inscrivant dans une école privée autorisée et en payant des droits d'inscription. Après avoir terminé avec succès 1,200 heures de formation et d'instruction, le candidat peut passer l'examen du département, et s'il le réussit, il reçoit un brevet d'apprentissage temporaire. Après avoir travaillé sous supervision pendant une année dans le métier, il reçoit un brevet d'apprentissage permanent.

Électricien (construction et entretien)

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
5 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
40, 50, 60, 70 et 80 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Poser, assembler, installer, réparer, entretenir, relier ou vérifier les divers appareils, l'équipement de commande et le câblage électrique utilisés dans les systèmes d'alarme, d'éclairage, de chauffage ou de courant dans les immeubles ou autres constructions; exécuter installations proposées à partir de plans, dessins et spécifications; installer panneaux de commande, boîtes d'interrupteurs, boîtes de dérivation et autres dispositifs électriques connexes; mesurer, couper, fileter, courber, assembler et installer les canalisations et autres types de câbles conducteurs d'électricité qui relient les panneaux de commande, boîtes, prises et autres dispositifs électriques connexes; installer supports, dispositifs de suspension ou tout autre dispositif destiné à soutenir le matériel électrique; installer les câbles électriques dans les boîtes de jonction; préparer les câbles pour les connexions électriques, fixer les raccords des câbles par soudage au plomb ou autre moyen mécanique, ou isoler à nouveau et protéger les connexions électriques et s'assurer par vérification que l'équipement électrique fonctionne bien.

Électricien (habitations et bâtiments pour exploitations agricoles)

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
4 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
40, 50, 60 et 70 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Effectuer le travail d'un électricien en construction, réparation, remodelage ou modification de maisons, immeubles à plusieurs logements (six logements ou moins), ou immeubles ou constructions utilisés pour l'exploitation agricole; entretenir le matériel électrique dans les maisons, immeubles à plusieurs habitations (six logements ou moins), ou exploitations agricoles.

Horloger rhabilleur

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.

Salaire minimum
40, 60 et 80 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Faire ou régler les pièces d'horlogerie; réparer, modifier, démonter, assembler ou réassembler les montres et horloges ou tout élément de ces articles; déterminer l'état des articles d'horlogerie et les réparations à effectuer; nettoyer, polir, lubrifier les mouvements d'horlogerie ou leurs pièces; vérifier, ajuster ou régler les articles d'horlogerie ou leurs pièces.

Autres renseignements
Il est également possible de devenir horloger rhabilleur en s'inscrivant dans un cours approuvé dans un collège d'arts appliqués et de technologie. Après avoir terminé le cours avec succès, le candidat peut passer l'examen de la province et s'il le réussit, il recevra un brevet d'apprentissage. Les personnes n'ayant terminé qu'une partie du cours approuvé de formation peuvent terminer leur formation en tant qu'apprenti et au moment de leur inscription, elles seront créditées pour la formation reçue auparavant.

Mécanicien d'automobile

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
5 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 60, 70, 80 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Démonter, régler, réparer et remonter les moteurs, boîtes de vitesses, embrayages, ponts arrière, différentiels, freins, arbres de propulsion, essieux et autres mécanismes; vérifier et rectifier tout alignement défectueux des roues et des mécanismes de direction ordinaire ou de servodirection; réparer ou remplacer les systèmes de suspension, y compris les amortisseurs et les ressorts; installer, réparer et démonter les systèmes d'allumage, génératrices, alternateurs, démarreurs, bobines d'allumage, instruments du tableau de bord, câblage électrique et autres mécanismes et équipements électriques; réparer et régler les systèmes d'alimentation; effectuer la mise au point complète des moteurs; installer, inspecter, entretenir et démonter les systèmes de climatisation et de réfrigération des véhicules à moteur.

Mécanicien d'automobile (alignement et freins)

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Ajuster, entretenir et réparer les systèmes de suspension et de freins, les roues, les jantes, les pneus et les chambres à air; équilibrer les roues; inspecter l'alignement du châssis et le réaligner au besoin.

Mécanicien en réfrigération et en climatisation

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
5 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.

Salaire minimum
40, 50, 60, 70 et 80 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Installer ou monter tout élément d'un système de réfrigération ou de climatisation; assembler ou relier tout tuyau ou conduit utilisé pour canaliser le réfrigérant ou l'air climatisé; vérifier ou réparer tout appareil utilisé dans les systèmes de réfrigération ou de climatisation; examiner, ajuster ou diriger la mise en place des systèmes de réfrigération ou de climatisation; ne pas effectuer le travail d'une personne chargée de réparer ou d'installer des appareils incorporés hermétiques et à usage domestique de plus de 9,000 unités thermiques anglaises (B.T.U.).

Mécanicien de motocyclette

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Dans les motocyclettes, démonter, régler, réparer et remonter les moteurs, groupes propulseurs, systèmes de suspension et autres, et en vérifier le fonctionnement.

Mécanicien de système carburateur et électrique

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Réparer et régler les systèmes d'alimentation; installer, réparer et démonter les systèmes d'allumage, les génératrices, les alternateurs, les démarreurs, les bobines d'allumage, les instruments du tableau de bord, le câblage électrique et autres systèmes et mécanismes électriques; effectuer la mise au point complète des moteurs; installer, inspecter, entretenir et enlever les systèmes de climatisation des véhicules à moteur.

Plombier

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
5 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.

Salaire minimum
40, 50, 60, 70 et 80 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Poser, monter, installer, entretenir ou réparer, dans toute construction, immeuble ou chantier, la tuyauterie et les accessoires en vue de l'approvisionnement en eau à des fins domestiques ou industrielles, ou en vue de l'évacuation des eaux après qu'elles ont été utilisées à des fins domestiques ou industrielles; relier à la tuyauterie toute installation qui utilise l'eau fournie ou qui évacue les déchets; installer la tuyauterie destinée à n'importe quelle fin, y compris le transport de gaz, ou toute canalisation d'air, pneumatique ou autre; relier les canalisations; lire et interpréter les plans, la documentation et les diagrammes d'installation fournis par les fabricants pour ce qui est de la tuyauterie et des appareils qui y sont reliés. Ne pas effectuer les tâches d'une personne chargée de la fabrication d'équipement ou de l'assemblage d'un appareil avant sa livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier; d'une personne chargée de la pose de tuyaux métalliques ou non dans des tranchées destinées à la construction d'un système de drainage sanitaire ou d'un système de drainage pluvial, d'égouts ou de conduits d'eau principales, ou de la réparation et de l'entretien des installations d'une usine en fonctionnement.

Réparateur de carrosserie (automobile)

Conditions d'éducation requises
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme
4 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 60, 80 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Faire disparaître au marteau les bosselures sur les panneaux de la carrosserie, les ailes et les cache-roues; limer, meuler, sabler, remplir, finir et préparer à recevoir la couche de fond toute partie bosselée, soudée ou sur laquelle une pièce a été ajoutée; en ayant recours au traitement thermique, réduire ou étirer les panneaux en métal; souder les cassures de la carrosserie; déceler et rectifier un mauvais alignement du châssis; peindre et poser les vitres; enlever et installer les pièces de la carrosserie.

Réparateur de remorque de camion

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Réparer les systèmes de suspension, châssis, freins et systèmes électriques des remorques; effectuer les réparations de base sur les carrosseries de remorques et entretenir l'équipement de réfrigération.

Tôlier

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
5 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.

Salaire minimum
40, 50, 60, 70 et 80 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Fabriquer, produire, assembler, manipuler, construire, monter, démonter, remettre en état, ajuster, modifier, réparer ou entretenir tout article en tôle ferreuse ou non ferreuse de calibre No. 10 (E.-U.) ou de tout calibre équivalent ou inférieur, ou en tout autre matériau utilisé; lire et interpréter les plans effectués en atelier ou sur les lieux et utilisés pour la fabrication et la construction, notamment ceux qui proviennent de dessins ou plans originaux d'architecture et d'ingénierie; ne pas effectuer le travail d'une personne chargée de ce que l'on appelle communément la production en série.

Tuyauteur (de vapeur)

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
5 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Voir page (14) Crédits scolaires.

Salaire minimum
40, 50, 60, 70 et 80 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Poser, assembler, installer, entretenir ou réparer tout système de chauffage et de refroidissement, système de traitement ou système industriel; installer ou relier les canalisations dans tout bâtiment ou toute construction; poser les canalisations d'air, pneumatiques ou autres; lire et interpréter les plans, la documentation fournie par les fabricants et les diagrammes d'installation destinés à tout système mentionné ci-dessus; ne pas effectuer le travail d'une personne chargée de la fabrication de matériel ou du montage d'un appareil avant la livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier.

Vérificateur d'appareils de transmission

Conditions d'éducation requises
Année 2 (10e année) ou l'équivalent.

Durée du programme
3 périodes de 1,800 heures chacune.

Crédits scolaires
Le candidat peut obtenir des crédits envers son programme d'apprentissage pour des cours déjà suivis appartenant à son métier. Des crédits scolaires pour les études secondaires seront déterminés au moment de l'entrevue pour l'apprentissage.

Salaire minimum
50, 70 et 90 pour-cent du salaire d'un artisan par période.

Fonctions
Réparer les embrayages, les boîtes de vitesses ordinaires et automatiques et les arbres de propulsion; connaître le bon fonctionnement du moteur en rapport avec ces mécanismes.



Renseignements sur les collèges d'arts appliqués et de technologie

L'Ontario compte 22 collèges communautaires répartis sur plus de 90 campus desservant les principales régions économiques de la province.

Les huit collèges suivants dispensent des programmes d'études enseignés en français et certains cours en français à l'intention des étudiants franco-ontariens:

Collège Algonquin
Collège Cambrian
Collège Canadore
Collège Centennial
Collège Niagara
Collège Northern
Collège Saint-Laurent
Collège Sheridan

Les collèges communautaires dispensent des programmes d'éducation professionnelle au-delà du niveau secondaire à l'intention des diplômés d'études secondaires qui désirent une formation ou une éducation postsecondaire autre que celle qu'ils peuvent acquérir dans une université. Ces collèges dispensent également des programmes en vue de satisfaire aux besoins d'éducation des adultes ou des jeunes qui ont quitté l'école, qu'il s'agisse ou non de diplômés d'études secondaires.

Le collège communautaire est un établissement polyvalent qui dispense toute une gamme de cours du jour et du soir, à plein temps et à temps partiel. Les étudiants ont ainsi la possibilité d'acquérir des connaissances utiles dans les affaires et l'industrie et d'élargir ainsi leurs connaissances générales. Le principal but de ces collèges était de fournir une éducation professionnelle et de répondre aux besoins de la population locale.

Inscription

En 1975-1976, dans les 22 collèges communautaires, 58,000 étudiants postsecondaires étaient inscrits à plein temps. Soixante milles étudiants sont prévus pour l'année 1976-1977, 61,000 pour 1977-1978 et 62,000 étudiants pour l'année 1978-1979. Le nombre d'étudiants à temps partiel dépasse déjà celui à plein temps. Un grand nombre d'adultes à travers la province profitent des programmes d'Éducation permanente des collèges communautaires.

Conditions générales d'admission

Les collèges pratiquent une politique d'admission souple pour les résidents de l'Ontario.

Puisque les conditions d'admission de plusieurs cours varient de collège en collège, les étudiants sont priés de consulter l'annuaire du collège qu'ils désirent fréquenter. On peut obtenir les annuaires soit du conseiller en orientation professionnelle de votre école secondaire ou de l'agent d'admission du collège.

Sont admises dans les collèges communautaires:

- toutes personnes qui détiennent le diplôme d'études secondaires obtenu à la fin de l'Année 4 d'études secondaires dans n'importe quelle spécialité ou programme; ou
- toutes personnes qui détiennent un diplôme supérieur d'études secondaires obtenu à la fin de l'Année 5 d'études secondaires; ou
- les personnes qui sont âgées de 19 ans révolus à la date où commence le programme d'instruction auquel elles désirent s'inscrire.

Les étudiants seront admis aux collèges communautaires selon l'ordre prioritaire suivant:

- les résidents permanents de l'Ontario
- les résidents permanents des autres provinces du Canada
- les étudiants étrangers des pays du Commonwealth britannique
- les étudiants étrangers des autres pays.

Programmes d'études offerts

Dans la plupart des collèges, les programmes d'études se divisent en catégories principales comme par exemple les arts appliqués, le commerce, les sciences infirmières, la technologie, les cours d'éducation permanente et de recyclage. Certains collèges ont adopté cependant des sous-catégories ou une réorganisation de ces catégories qui reflètent les principaux points de concentration adoptés dans ce collège.

Depuis septembre 1973, l'enseignement des techniques infirmières se donne dans les collèges communautaires et non plus dans les hôpitaux et écoles régionales de techniques infirmières. À la fin de leur programme d'études, les étudiants passent les examens normalisés de techniques infirmières, ceux qui leur donnent accès au diplôme de techniques infirmières de l'Ontario. Depuis 1974, l'admission au programme de techniques infirmières dans un collège d'arts appliqués et de technologie exige un diplôme d'études secondaires, l'Année 4, avec deux options en sciences et une entrevue personnelle avec le directeur du programme de techniques infirmières.

Les collèges communautaires ensemble dispensent environ 2,000 programmes d'études. Des programmes menant à un diplôme de trois ans, un diplôme de deux ans, un certificat d'un an, des programmes d'apprentissage, des cours d'extension et des cours à temps partiel sont disponibles. Voir le tableau des programmes et des cours qui sont offerts en français dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario et consulter le chapitre individuel des collèges dans *Tour d'horizon*. Pour des renseignements plus précis consulter les annuaires des collèges ou rendre visite au collège près de chez vous.

Recyclage de la Main-d'oeuvre

Un choix varié de programmes d'entraînement et de recyclage est offert aux adultes à l'intérieur des collèges. La planification de ces cours avec les représentants de l'industrie et du commerce est conçue pour accroître

l'habileté académique et professionnelle de l'employé. Le coût de ces programmes est défrayé par l'employeur, l'employé et le gouvernement de l'Ontario.

Le projet du Centre de la Main-d'oeuvre du Canada est une initiative du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, planifier en coopération avec l'industrie et le commerce; il consiste à inculquer aux adultes de nouvelles connaissances académiques accrues et à donner des cours techniques et commerciaux, les rendant ainsi aptes à occuper un nouvel emploi.

Un particulier peut participer à ce programme en tant qu'étudiant s'il en débourse lui-même les frais ou en s'inscrivant à une succursale d'un Centre de la Main-d'oeuvre du Canada qui dispense ces cours commandités dans nos collèges par le Département de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration.

Pour obtenir des informations supplémentaires relativement à cette offre de programmes, veuillez communiquer avec le Centre de la Main-d'oeuvre de votre localité ou avec l'un des collèges communautaires.

Éducation permanente

Le but de l'éducation permanente et des cours d'extension est de permettre à tous les membres de la collectivité d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de leur choix, à une heure et en un lieu qui leur conviennent, au moyen de cours à plein temps ou à temps partiel. Dans la mesure du possible, les programmes offerts le soir le sont en parallèle aux programmes du jour afin que les étudiants intéressés puissent obtenir un diplôme. Outre ces cours, les collèges communautaires dispensent également des cours d'intérêts, de culture générale et de développement personnel qui ne mènent pas à l'obtention de crédits.

Possibilités de transfert pour les diplômés des CAAT

Bien que le but des collèges communautaires ne soit pas de former des étudiants pour l'admission à l'université, les diplômés des programmes de deux ans peuvent quelquefois être acceptés à la première année de certaines universités.

Les diplômés des programmes de trois ans qui ont les notes nécessaires de la dernière année peuvent, dans certaines circonstances, être acceptés à la deuxième année d'un programme universitaire. Les agents d'admission des universités décident de chaque cas individuellement.

Droits de scolarité

Les droits de scolarité dans un programme complet sont généralement de $125 par semestre ou de $250 par année d'études dans la majorité des programmes. Dans la plupart des cas, les étudiants doivent également s'acquitter de droits pour les activités parascolaires, pour les frais de laboratoires et autres frais afférents. Les droits de scolarité pour les étudiants étrangers sont de $750 par année scolaire de deux périodes d'études. Voir la section Coûts des études postsecondaires pour de plus amples renseignements.

Logement

Les collèges d'arts appliqués et de technologie avaient tout d'abord été conçus pour desservir la population domiciliée à une distance lui permettant de faire le trajet tous les jours. À part quelques exceptions, on n'a donc pas prévu de résidences pour les étudiants. Les Collèges Cambrian et Canadore ont des résidences pour les étudiants. Les étudiants peuvent se renseigner auprès du service de logement du collège qu'ils comptent fréquenter pour les possibilités de logement.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements au sujet des collèges d'arts appliqués et de technologie, veuillez consulter la section individuelle du collège dans *Tour d'horizon* ou l'annuaire de chaque collège, ou adressez-vous à la
Direction des affaires collégiales
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1C1
Téléphone (416) 965-2720

Programmes et cours offerts dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario

● programme dispensé entièrement en français

■ programme dispensé partiellement en français et partiellement en anglais

★ cours dispensé en français dans une discipline mais non un programme

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	Saint-Laurent	Sheridan	
								Arts visuels; Arts créateurs; Arts en général
●								Art commercial et création commerciale
						■		Arts créateurs/artisanat
●								Arts et sciences
●								Artisanat et création-arts et métiers
●								Beaux-arts
						★		Création artistique/dessin
●								Design d'intérieur
●								Équitation/gestion équestre
●								Production cinématographique
						★		Publicité et conception
						★		Peinture et artisanat
●								Cours intensif d'anglais
								Apprentissage et cours préparatoires à l'emploi
●								Coiffeur pour dame
●								Chef cuisinier
●								Menuiserie
								Commerce et comptabilité
●	★					■		Comptabilité
								Gestion du cinéma
								Commerce: administration et gestion
●						■		Commerce général
●	★					■		Administration des commerces de détail-gestion
						■		Gestion
●								Administration des affaires:
●	★					■		informatique
●						■		finance
●						■		gestion industrielle
●	★					■		marketing
						■		administration immobilière
●								tourisme
								Administration de l'évaluation
						■		Commerce de détail (coopératif)
●								Publicité et stimulation des ventes
								Commerce: informatique
●	★							Informatique
●	★					■		Marketing

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	Saint-Laurent	Sheridan	
								Commerce: secrétariat
●	■					★		Dactylographie/machine à dicter
	■							Secrétariat: général/de direction
■	■	■		■	■	■		bilingue
■	■					■		juridique
■	■					★		médical
■	■					★		de direction
	■							Sténographie en français
●								Journalisme
●								Radio et télévision
								Services communautaires
●								Administration des lois et de la sureté
●								Assistance à l'enfance
●								Auxiliaire d'école maternelle et de garderie d'enfants
●	●							Services sociaux
●								Gestion et administration des installations de loisir
●								Planification communautaire/de l'environnement/ développement social
				■		■		Éducation (pré-scolaire)
	●							Enfance exceptionnelle
●								Prévention des incendies et sécurité industrielle
						■		Technique des sciences du comportement
								Hygiène et professions assimilées
●								Conseiller: arriération mentale
●								Laboratoire médical (technologie)
●								Soins dentaires (assistant)
	■					★		Soins infirmiers
●								Sciences infirmières
●								Technologie des sciences respiratoires
								Services d'accessoires d'enseignement
●	■							Bibliotechnique
								Technologie-technicien (génie)
●								Construction
●						★		Électronique
						★		Génie civil
■								Gestion industrielle
						★		Génie mécanique
						★		Instrumentation industrielle (contrôle des procédés)
●								Soudage
●								Technicien en dépannage (climatisation et réfrigération)

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	Saint-Laurent	Sheridan	
								Technologie-technicien (général)
■								Art commercial/technique/ graphisme/imprimerie
●								Cartographie
●								Création paysagiste/horticulture
						★		Génie naval
●								Musées
●								Photographie
●								Technologie architecturale
●								Technologie biochimique
●								Technologie forestière
						■		Technologie de laboratoire
								Arts, littérature, arts de la scène et professions assimilées
●								Journalisme
	★		★				★	Littérature canadienne-française
			★					Chansonnier québécois
								Techniques de bureau et professions assimilées
●								Commis-dactylographe
●								Comptabilité commerciale
●								Dactylographie: cours de perfectionnement
								Amélioration des connaissances générales
●						●		Français comme langue seconde
●								Anglais comme langue seconde
						■		Cours de perfectionnement A
						■		Cours de perfectionnement 1
						■		Cours de perfectionnement 2
						■		Cours de perfectionnement 3
●						■		Recyclage de base 1er et 2e niveaux
								Services
●								Cuisine commerciale
■								Service de boissons
								Construction
						■		Auxiliaire de construction

Collège Algonquin

Ottawa

Président: Laurent Isabelle

Le Collège Algonquin fut déclaré bilingue dès sa fondation en 1967. Situé dans la capitale nationale, son territoire s'étend sur cinq comtés avec une population qui se chiffre par 665,000 environ.

Deux des comtés, soit Prescott et Russell, sont à forte majorité francophone. Le secteur 1 du Collège Algonquin compte 21 pour-cent de population de langue française.

Aujourd'hui, le Collège occupe dix campus et centres d'enseignement. Il est le plus vaste des collèges communautaires de l'Ontario. En tenant compte de ses programmes d'éducation permanente, de recyclage et des sciences infirmières, Algonquin inscrivait l'an dernier quelque 38,000 étudiants. Son personnel à plein temps et à temps partiel atteint 1,745 et son budget en 1976-1977 est de 33 millions.

Afin de mieux desservir la collectivité francophone dans son territoire, le Collège Algonquin s'efforce de devenir rapidement une institution véritablement bilingue. Il répond aux besoins de ses élèves de langue française en leur offrant 50 programmes postsecondaires en français. Le nombre de ces derniers continuera d'augmenter jusqu'au moment où les francophones jouiront au Collège Algonquin de tous les avantages éducationnels et culturels déjà offerts aux anglophones.

Le nombre et la variété des programmes offerts en français sont la raison principale pour laquelle un peu plus de 1,600 francophones fréquentaient Algonquin en 1975-1976.

Le bilinguisme au Collège Algonquin a deux orientations primordiales: l'emploi et la croissance culturelle de l'individu. Le Collège se situe au coeur d'un pays officiellement bilingue où les postes classés bilingues abondent.

Les diplômés d'Algonquin, qui peuvent travailler en français aussi bien qu'en anglais, n'ont pas de difficulté à trouver de l'emploi dans la région de la capitale nationale ou ailleurs puisque le bilinguisme est de plus en plus primé par les employeurs.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 6,688
Aux programmes offerts entièrement en français 1,369
Aux programmes offerts entièrement en anglais 5,842

Programmes d'études offerts entièrement en français

Exigences d'admission
Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario) ou l'équivalent. Les critères employés peuvent porter sur l'âge, la personnalité, l'expérience, la santé, le physique, les résultats d'examens, les réponses à des questionnaires ou des échantillons de travaux précédents. Si le nombre des candidats admissibles à un programme dépasse de beaucoup le nombre de places disponibles, on choisira au hasard les noms de ceux qui seront invités à une entrevue.

Campus d'Ottawa

Arts appliqués
Programmes de trois ans
Design d'intérieur, gestion d'établissements-service des loisirs, technologie des musées.

Programmes de deux ans
Administration de la loi et de la sécurité, art commercial, artisanat, beaux-arts, bibliotechnique, conseiller en déficience mentale, design d'intérieur, éducation des petits, hautes études en loisirs, horticulture et paysagisme, journalisme (écrit et électronique), programme général d'arts et sciences, radio et télévision, techniques d'éducation spécialisée, travail social.

Programmes d'un an
Hippotechnie, publicité.

Commerce
Programme de trois ans
Administration des affaires (avec concentration en commerce général, comptabilité, gestion, informatique, marketing, tourisme).

Programmes de deux ans
Commerce (avec concentration en comptabilité, direction du commerce au détail, informatique, marketing), secrétariat de direction bilingue, secrétariat juridique bilingue, secrétariat médical bilingue.

Programme de 15 semaines
Service de boissons.

Cours d'apprentissage
Coiffure pour dames.
Le Directeur des admissions du Collège ne choisit pas les candidats aux programmes d'apprentissage. Les demandes doivent être adressées au bureau le plus proche de la Direction de la formation industrielle du ministère des Collèges et Universités.

Sciences de la santé
Programmes de trois ans
Technologie de laboratoire médical, technologie des sciences respiratoires.

Programme de deux ans
Sciences infirmières.

Technologie et métiers
Programmes de trois ans
Architecture (technologie de l'), biochimie (technologie de la), électronique (technologie de l'), génie industriel (technologie du), levés (technologue).

Programmes de deux ans
Architecture, arts graphiques (imprimerie), cartographie (programme général et concentration photogrammétrie), construction levés, électronique, photographie, réalisation cinématographique, systèmes mécaniques.

Programmes d'un an
Arts graphiques, climatisation et réfrigération, soudage et fabrication.

Cours d'apprentissage
Charpentrie.

Campus Haute-Vallée de l'Outaouais
315 est, rue Pembroke
Pembroke, Ontario K8A 3K2

Programme de deux ans
Technicien forestier.

Éducation permanente
L'éducation permanente croit que la collectivité elle-même, ou le milieu de vie, est le laboratoire d'apprentissage le plus important et le plus efficace et que le Collège, en tant qu'institution, ne contribue que partiellement aux processus d'apprentissage.

Elle veut rejoindre les collectivités isolées du Collège, comme les groupes à faible revenu, les minorités, les endroits éloignés, les groupes professionnels ayant besoin de techniques de travail mais non attirés par les cours habituels.

Elle promeut la participation, c'est-à-dire, qu'elle donne le plus possible de latitude et de responsabilité à la collectivité elle-même pour ce qui est de la mise au point des programmes et de leur évaluation; dans certains domaines, l'éducation permanente ne joue en fait qu'un rôle de catalyseur.

Afin de concentrer ses efforts sur les buts ci-dessus, la Division de l'Éducation permanente laisse aux quatre autres divisions du Collège la responsabilité administrative et pédagogique des cours d'éducation permanente qui donnent droit à des crédits ou qui reproduisent plus ou moins les cours réguliers du jour à l'intention d'adultes qui étudient à temps partiel.

L'éducation permanente est toutefois directement responsable des cours d'intérêt général et des autres programmes qui ne font pas partie des catégories ci-dessus ou qui correspondent de plus près à sa philosophie et à ses méthodes.

La Division de l'Éducation permanente est directement responsable des programmes suivants:

"Outreach": Metro-Ottawa, Prescott-Russell, animation communautaire, animation socio-économique, gestion des affaires de la ferme, programme de préparation élémentaire à l'emploi.

Carrières et professions: gestion financière, commerce immobilier (cours d'intérêt général), formation pour le commerce et l'industrie, programme de formation industrielle de la Main-d'oeuvre du Canada, perfectionnement des cadres (rural).

Projets spéciaux: Le Centre de développement communautaire, secrétariat de conférences, programmes pour la femme, cours d'intérêt général, Almonte.

Campus d'Hawkesbury: programmes de la Main-d'oeuvre et Recyclage, cours d'éducation permanente.

Campus Lanark: programmes de la Main-d'oeuvre et Recyclage, cours d'éducation permanente.

Pembroke: cours d'éducation permanente.

Pour obtenir des renseignements généraux, veuillez contacter le Bureau principal de l'Éducation permanente à Ottawa, téléphone (613) 725-7478.

Activités d'éducation permanente des Divisions scolaires
Les cours d'éducation permanente qu'offrent les Divisions scolaires sont principalement orientés vers une carrière et veulent permettre à l'étudiant d'acquérir les crédits nécessaires en vue de l'obtention d'un diplôme. On peut obtenir la documentation pertinente à ces cours des Divisions scolaires elles-mêmes ou du:
Bureau principal de l'éducation permanente
Pièce B287
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7478

Renseignements supplémentaires
Pour de plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission ou d'un programme particulier, s'adresser au
Directeur des admissions
Collège Algonquin des arts appliqués et de technologie
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7434

Pour tous renseignements concernant l'aide financière et les formulaires de demande, consulter
L'Agent de l'aide financière
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7210

Collège Cambrian

Sudbury

Président: J.T. Koski

Le Collège Cambrian a été fondé pour desservir la population des districts de Sudbury et de Manitoulin. Environ 30 à 40 pour-cent de la population du district de Sudbury est francophone. En conséquence, on trouve cinq écoles secondaires de langue française dans la région et nombre d'entreprises et de détaillants traitent d'affaires en français.

Les raisons exposées ci-dessus conduisirent le Collège Cambrian à créer un Conseil consultatif sur la langue française en janvier 1973 ayant pour fonction de déterminer les possibilités d'offrir des programmes d'études bilingues et des programmes en français. C'est ainsi que le Collège offrit trois programmes en français qui commencèrent en septembre 1973. Quatre-vingts pour-cent des cours en Services sociaux et Enfance exceptionnelle sont donnés en français et les programmes ont reçu la dénomination de programme d'études en français. Les cours de Secrétaire bilingue sont donnés en français à 50 pour-cent, et par conséquent ce programme est désigné comme programme bilingue.

En septembre 1974, un nouveau programme bilingue fut institué, celui de Bibliotechnicien. Cinquante pour-cent des cours de ce programme également sont donnés en français. En septembre 1976, les étudiants du cours des sciences infirmières auront l'option de prendre un sujet par semestre en français, et les étudiants de commerce pourront prendre au choix de deux ou trois sujets par semestre en français.

La décision d'établir un programme en français ou un programme bilingue dépend de la nature du travail que l'étudiant entreprendra après l'obtention de son diplôme.

Un conseiller bilingue fait partie du personnel du Collège Cambrian et dans la plupart des départements des membres du personnel parlent le français. Dans toute affaire du Collège les concernant, les étudiants francophones qui désirent communiquer dans leur langue maternelle avec les autorités intéressées sont les bienvenus.

De plus, la Division de recyclage des adultes offre a présent quatre programmes en langue française; le Collège espère pouvoir introduire d'autres programmes en français ou bilingues au niveau postsecondaire dans un avenir prochain.

Nous sommes convaincus, qu'en offrant ces programmes, nous contribuons à satisfaire les besoins de la population francophone de notre région, du point de vue des étudiants qui désirent continuer leurs études en français et de celui des employeurs qui cherchent à engager du personnel bilingue ayant une instruction supérieure.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 1,447
Aux programmes offerts entièrement en français 53
Aux programmes offerts partiellement en français 29
Aux programmes offerts entièrement en anglais 1,365

Programmes dont certains cours sont offerts en français

Division des Arts appliqués

- Enfance exceptionnelle: un programme de quatre semestres dont 80% des cours sont offerts en français.
Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits) ou l'équivalent. La préférence est accordée aux candidats âgés de 19 ans ou plus qui ont déjà acquis de l'expérience dans ce domaine. Bien que souhaitable, une expérience antérieure de travail auprès des enfants n'est pas indispensable. L'évaluation des candidats nécessite cependant une entrevue.

- Services sociaux: un programme de quatre semestres dont 80% des cours sont offerts en français.
Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits). Le candidat doit être âgé de 19 ans ou plus et se présenter à une entrevue. Les étudiants adultes, ne fréquentant plus l'école depuis plus d'un an, sont les bienvenus même s'ils ne détiennent pas le diplôme d'études secondaires. De fait, le niveau de maturité et de motivation de l'étudiant constitue un facteur de sélection.

- Bibliotechnicien: un programme de quatre semestres dont 50% des cours sont offerts en français.
Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits) et la capacité de s'exprimer convenablement oralement et par écrit.

Division du Commerce

- Secrétaire bilingue général, Niveau I: un programme de deux semestres dont 50% des cours sont offerts en français.
Exigences d'admission: aucune exigence au niveau des aptitudes sauf la maîtrise du français et de l'anglais et le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits). L'on recommande également l'obtention de crédits séniors en anglais et en français. Les étudiants adultes (19 ans et plus) sont admissibles.

- Secrétaire bilingue de direction: un programme de deux semestres dont 50% des cours sont offerts en français.
Exigences d'admission: l'achèvement d'un programme collégial Niveau I ou le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits); de l'expérience en tenue de bureau, une vitesse minimale de 40 m.m. en dactylographie et de 80 m.m. en sténographie. Tout système reconnu de sténographie est acceptable. La maîtrise du français et de l'anglais est une nécessité et des crédits séniors en français et en anglais sont souhaitables.

Éducation permanente
Les cours offerts en français sont dépendants de la demande de la population de la ville de Sudbury. Pour savoir quels programmes sont offerts en français, vous pouvez vous référer en tout temps au centre d'information au Collège Cambrian.

- Recyclage scolaire: trois niveaux de cours dont le premier niveau est de la première à la quatrième année, le deuxième niveau est de la cinquième à la huitième année, et le troisième niveau est équivalent aux neuvième et dixième années.
  Les matières enseignées à ces niveaux sont l'anglais, le français, les sciences et les mathématiques. Les étudiants peuvent s'y inscrire toutes les quatre semaines. Les cours de la première à la sixième année durent 36 semaines, ceux des septième et huitième années 12 semaines chacun, et ceux des neuvième et dixième années 16 semaines chacun.
  Exigences d'admission: être âgé d'au moins 19 ans et avoir quitté l'école depuis un an ou plus. Une évaluation du niveau d'instruction du candidat sera effectuée et il sera dirigé vers le niveau qui lui convient.

- Cours de perfectionnement: Affaires et commerce, Travail de bureau; le cours dure 40 semaines.

Autres renseignements

Logement
La résidence du Regent Street Campus peut accommoder 204 étudiants. Le bureau du logement hors-campus maintient une liste de chambres, d'appartements et de maisons à louer disponibles pendant l'été et l'hiver. Généralement les prix de chambre et de pension varient entre $30 et $40 par semaine.

Coûts supplémentaires
Enfance exceptionnelle et services sociaux: les dépenses et le coût de pension lors des stages de formation pratique; frais d'inscription ($50) pour participer à un séminaire tenu à l'extérieur de la ville.
Bibliotechnicien: $50 pour un voyage aux bibliothèques à l'extérieur de la ville.

Adresse et téléphone
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au
Directeur des admissions
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie
1400, Barrydown Road
Station "A"
Sudbury, Ontario P3A 3V8
Téléphone (705) 566-8101

Collège Canadore

North Bay

Président: Murray Hewgill

Le Collège Canadore est un des 22 collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario. Il a ouvert ses portes en 1967 et était affilié au Collège Cambrian de Sudbury. En 1972, le Collège se sépare de Cambrian pour enfin devenir Canadore.

Le Collège Canadore est situé dans un décor pittoresque commandant une vue du lac Nipissing et de la ville de North Bay. Il existe des facilités résidentielles sur le campus.

Dès 1967, Canadore collabore avec les conseillers des écoles secondaires françaises pour aider aux étudiants à choisir leur carrière.

La Division de l'Éducation permanente du Collège Canadore offre une variété de cours à temps partiel en français.

Présentement, Canadore n'offre que le programme de secrétariat bilingue. À l'intérieur de ce programme, on donne environ 40 pour-cent de l'enseignement en français dans les cours suivants: dactylographie, sténographie et tenue de bureau. L'étudiant peut s'inscrire, à son choix, dans le programme de sténographie française.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 976
Temps partiel 150

Programmes dont certains cours sont offerts en français

- Secrétariat bilingue: programme d'un an menant à un certificat. Quarante pour-cent des cours obligatoires sont offerts en français.
  Exigences d'admission: Les candidats doivent posséder 40 m.m. en dactylographie, 80 m.m. en sténographie et un cours de tenue de bureau. Il est essentiel que tous les candidats parlent couramment les deux langues.
  Les étudiants qui ne possèdent pas les cours requis doivent prendre, pendant un an, le cours de Stenographer. Après ces deux années, l'étudiant recevra deux certificats: un pour le cours de Stenographer et l'autre pour le cours de Secrétariat bilingue.

Éducation permanente
Le Collège Canadore offre ses services d'éducation permanente principalement aux candidats du district de Nipissing, au nord et au nord-est de l'Ontario. Tous les autres candidats, c'est-à-dire ceux du Québec et ceux du sud de l'Ontario, sont cependant également encouragés à poser leur candidature.

Toutes les demandes sont étudiées par le directeur des admissions qui peut accepter ou rejeter la demande d'un candidat dont les qualifications ne sont pas suffisantes pour ce cours. Il faut noter, cependant, qu'il est possible qu'à cause du manque d'espace tous les candidats même ceux possédant les qualifications nécessaires dans chaque cours ne soient pas automatiquement admis.

Les formules de demande d'admission sont disponibles dans les écoles secondaires ou au
Bureau du Secrétaire
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie
C.P. 5001
North Bay, Ontario P1B 8K9

Les demandes d'admission seront examinées jusqu'à la date de l'inscription, mais il est cependant préférable de faire sa demande au printemps. Voir notre annuaire pour les titres des cours offerts.

L'inscription aura lieu et les classes débuteront en septembre au campus du Collège sur la route Gormanville.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Droits annuel pour deux semestres: $322
Dépôt (partie non remboursable des droits de scolarité) $50
Solde des droits de scolarité $200
Frais de matériaux pédagogique $15
Frais d'admission (activités athlétiques) $55
Accident et frais d'assurance $2

Logement
Le Collège offre des appartements dans le style maisonnette pour les étudiants. Chaque unité comprend six chambres à coucher simple, un salon, une salle à manger et une cuisine. L'appartement est complètement meublé, avec réfrigérateur et cuisinière.

Services aux étudiants
Athlétiques, orientation, prêts et bourses, placement, magasin et sports.

Adresses et téléphones
Pour de plus amples renseignements sur les programmes offerts et sur l'aide financière offert aux étudiants, veuillez contacter
Bureau du Secrétaire
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie
C.P. 5001
North Bay, Ontario P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600

Prêts et Bourses
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie
C.P. 5001
North Bay, Ontario P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600 #2210

Pour tous renseignements et pour les demandes d'admission pour la résidence du Collège, veuillez contacter
The Residence Manager (Directeur du Logement)
College Education Centre Residence
C.P. 5005
North Bay, Ontario P1B 8L7
Téléphone (705) 474-1550

Collège Centennial

Scarborough

Président: D.E. Light

Le Collège Centennial, premier collège communautaire fondé en Ontario, a ouvert ses portes en octobre 1966 au 651 avenue Warden à Scarborough.

Avant même que le besoin ne se fasse sentir, Centennial offrait des cours en français pour étudiants francophones. En 1970, trois étudiants francophones se sont inscrits au Collège dans les programmes d'études offerts en anglais. Ils ont pu, cependant, compléter leurs options en français en suivant divers cours de littérature canadienne-française. Depuis cette date, les cours de français pour francophones ont été répétés chaque semestre avec succès. En 1974-1975, une trentaine d'étudiants perfectionnaient leurs connaissances du roman canadien-français.

Il est difficile dans la ville de Toronto de mettre sur pied des programmes entièrement en français. Au Collège Centennial les programmes d'études sont structurés de telle façon que l'étudiant doit faire le tiers de ses études dans le domaine d'éducation générale, un domaine à options multiples. Centennial offre en plus des cours de français, certaines options soit les études canadiennes, la philosophie, l'économie et/ou la psychologie en langue française. Bien que l'étudiant suit son programme en anglais, il a quand même le choix de faire le tiers de ses études en langue française en fonction des cours en éducation générale qui lui sont disponibles. En plus, le Collège propose qu'au premier semestre l'étudiant francophone s'inscrive au cours de français au lieu de suivre le cours "Freshman English". L'usage de la langue anglaise est réservée aux cours spécialisés de son programme. Centennial répond aux besoins des francophones quand la demande le justifie.

Depuis 1967, le Centre de Français au Collège Centennial accueille chaleureusement les étudiants francophones. La bibliothèque a depuis longtemps une section de livres, de disques et de films français. Un voyage au Carnaval de Québec est organisé chaque année par l'Association des étudiants et un échange annuel se fait entre le CEGEP La Pocatière et Centennial sous la direction des professeurs de français.

Centennial fêtera en octobre 1976 son dixième anniversaire. Pendant les neuf dernières années, le Collège a contribué à l'avancement du bilinguisme à Toronto, grâce à son enseignement du français, langue seconde, et à ses cours de français pour francophones. Dans la prochaine décennie le Collège s'efforcera, au rythme des demandes et des fonds disponibles, de jouer un rôle encore plus efficace auprès des étudiants qui veulent vivre et étudier en français.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 4,340
Aux programmes offerts entièrement en français rien
Aux programmes offerts partiellement en français 40
Aux programmes offerts entièrement en anglais 4,300

Programmes dont certains cours sont offerts en français

Tous les programmes d'études sont offerts en anglais avec la possibilité de suivre certaines options en français.

Cours de français pour francophones
La littérature canadienne-française; le roman canadien-français; la littérature française contemporaine; le rôle de la femme dans la littérature canadienne-française; un cours d'expression écrite; le chansonnier québécois.

L'étudiant peut suivre certains cours d'éducation générale en français soit le tiers de son programme d'études. Ces cours sont les suivants: le français obligatoire de la première année pour étudiants francophones, la philosophie, l'économie, les études canadiennes et la psychologie.

Éducation permanente
Le service d'éducation permanente offre des cours de français langue seconde à tous les niveaux, des cours d'anglais langue seconde à tous les niveaux, un cours de littérature canadienne-française et le chansonnier québécois.

On peut s'inscrire à l'un des cinq campus trois fois par année: en septembre, en janvier et au début de mai. Ces cours attirent les adultes et exigent le diplôme de fin de scolarité ou le statut d'étudiant adulte.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au Service d'éducation permanente.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Chaque semestre $125
Activités para-scolaires $20

Logement
Les Services aux étudiants fournissent des listes d'appartements et de chambres disponibles dans les environs du Collège.

Service aux étudiants
Un conseiller bilingue est à la disposition des étudiants francophones qui ont besoin d'aide ou d'orientation personnelle.

Adresses et téléphones
Bureau des admissions
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie
651, avenue Warden
Scarborough, Ontario M1L 3Z6
Téléphone (416) 694-3241

Services des prêts et bourses aux étudiants
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie
651, avenue Warden
Scarborough, Ontario M1L 3Z6
Téléphone (416) 694-3241

Collège Niagara

Welland

Président: A.S. Manera

Au cours des sept dernières années le Collège Niagara a tenté de promouvoir une plus grande connaissance de la langue française dans la péninsule du Niagara. Certaines des mesures adoptées visaient à servir les besoins des plus de 25,000 francophones de la région.

Présentement, le cours de Secrétariat bilingue est enseigné partiellement en français. Des cours de conversation française et de français appliqué sont offerts aux étudiants réguliers du Collège. Le Collège Niagara est désigné comme centre d'entraînement linguistique en français par la Commission de la Fonction publique du Canada. Des cours de français sont offerts aux employés de la fonction publique ainsi qu'aux employés des diverses industries de la région.

Un comité consultatif des programmes en français fut récemment créé afin de bénéficier des conseils de personnes francophones de la région dans la planification éducative éventuelle et dans la promotion des cours en français au niveau collégiale. Un des projets d'avenir sera le programme d'un an avec certificat, intitulé Français—Instrument du travail, ainsi que des sections supplémentaires en français dans certains programmes déjà en existence: relations humaines et les matières facultatives en français. Le programme Éducation des petits est offert comme programme bilingue.

Les diplômés du programme de Secrétariat bilingue du Collège Niagara ont obtenu des emplois à des niveaux supérieurs soit pour le gouvernement fédéral ou provincial, soit dans le domaine de l'éducation, soit dans les industries faisant affaires sur le plan national ou international.

Nous sommes confiants que les diplômés des programmes futurs en français pourront également bénéficier des offres alléchantes du monde du travail.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 2,410
Aux programmes offerts partiellement en français 24
Aux programmes offerts entièrement en anglais 2,386

Programmes dont certains cours sont offerts en français

- Secrétaire bilingue: 4 semestres
Exigences d'admission: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario) avec 27 crédits. Les candidats adultes doivent avoir au moins 19 ans et un niveau d'éducation acceptable ou réussir des examens d'admission.
- Éducation des petits: 4 semestres (2 ans)
Les cours sont offerts en français et en anglais. Condition supplémentaire pour ce programme d'études: Tous les candidats devront se prêter à une entrevue avec le Directeur du programme. Les candidats qui désiront s'inscrire au programme bilingue devront prouver au département qu'ils s'expriment aussi bien en français qu'en anglais.

Éducation permanente
Les programmes du diplôme collégial sont offerts à temps partiel selon la demande individuelle. Des cours de français langue parlée sont aussi offerts. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez contacter le Bureau des admissions du Collège.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Plein temps: une année d'études $287
Dans certains programmes d'arts appliqués et de technologie, il y aura des coûts additionnels pour les matériaux scolaires. Consultez l'annuaire du Collège pour de plus amples renseignements.

Logement
Il n'y a pas de résidence au campus.
Un service de logement est disponible aux étudiants pour leur aider à trouver un logement en ville. Pour des renseignements, adressez-vous au Secrétaire du Collège.

Adresses et téléphones
Pour des renseignements sur les programmes et exigences d'admission, veuillez contacter
Mme Mary Petruzella
Bureau des admissions
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie
Woodlawn Road
Welland, Ontario L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 #316

Pour des renseignements sur l'aide financière, veuillez contacter
Mme Mary Ellen Patterson
Agent de l'aide financière
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie
Woodlawn Road
Welland, Ontario L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 #348

Collège Northern

South Porcupine

Président: J.H. Drysdale

Situé dans les districts de Cochrane et Temiskaming, le Collège Northern en est le centre d'enseignement. Environ la moitié de la population de ces districts est francophone et, dans un grand nombre des villes et des localités de cette région, le français est la langue prédominante.

La politique du Collège Northern est d'offrir, dans la mesure du possible, tous les programmes d'études et les cours dans les deux langues officielles. Nous sommes prêts à offrir n'importe quel programme d'études en français pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

À l'heure actuelle, le Collège n'offre pas une grande variété de programmes d'études postsecondaires enseignés en français, principalement parce que la demande est inexistante. Nous continuerons d'offrir aux étudiants un choix plus étendu de programmes d'études postsecondaires en français et nous nous engageons à élaborer un programme, quel qu'il soit, d'intérêt évident.

Grâce à la Division de recyclage (Retraining Division), la plupart des programmes de recyclage sont offerts en français et en anglais. Au cours des dernières années, un grand nombre des programmes d'études de spécialisation conduisant à une carrière et des programmes de vulgarisation d'intérêt général ont été offerts en français dans les districts de Cochrane et de Temiskaming.

Le Collège Northern s'est formellement engagé à développer le Nord-ontarien en procurant à la population de la région les possibilités de s'instruire. Une étroite collaboration entre le Collège et la population est essentielle si l'on veut que le Collège soit en mesure de répondre aux besoins des Franco-ontariens du Nord de l'Ontario. Une institution multiculturelle et polyglotte dynamique est essentielle au développement d'une communauté dans le Nord de notre province où chacun comprend les besoins des autres.

Dans le Nord-ontarien, la connaissance du français n'est pas seulement un avantage mais une nécessité si l'on fait affaire avec le grand public. Tous les programmes d'études enseignés en français et offerts par le Collège Northern mènent à des carrières et des professions où la connaissance du français est indispensable. Un grand nombre de nos étudiants demeurent dans le Nord, certains partent pour trouver un emploi ailleurs dans la province. Ceux qui savent le français n'ont aucune difficulté à s'établir n'importe où en Ontario.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet (postsecondaire) 856
- Aux programmes offerts entièrement en français rien
- Aux programmes offerts partiellement en français 32
- Aux programmes offerts entièrement en anglais 824

Temps complet (recyclage) 414
- Aux programmes offerts entièrement en français 36
- Aux programmes offerts partiellement en français 117
- Aux programmes offerts entièrement en anglais 267

Programmes dont certains cours sont offerts en français

Porcupine Campus
Division des Affaires
- Secrétaire bilingue: programme de deux ans menant à un diplôme.
Exigences d'admission: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario); les candidats doivent être complètement bilingues.

Première année
Cours offerts en français: français; 14% des cours obligatoires.

Deuxième année
Cours offerts en français: rédaction de rapport, français d'affaires, dactylographie avancée, sténographie bilingue, techniques de bureau; 64% des cours obligatoires.

Éducation permanente
La politique du Collège Northern est d'offrir, dans la mesure du possible, tous les cours d'éducation permanente dans les deux langues officielles. Nous sommes prêts à offrir n'importe quel cours pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne dans les districts de Cochrane et de Temiskaming.

La plupart des cours sont offerts pendant les mois octobre à mai, mais quelques cours sont offerts pendant l'été. Nous offrons les cours dans presque toutes les communautés des districts de Cochrane et de Temiskaming. Veuillez consulter notre annuaire pour les titres et les endroits où nos cours sont offerts.

Recyclage
Les étudiants peuvent s'inscrire par l'entremise du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, du ministère des Affaires sociales, ou d'autres agences gouvernementales. L'horaire est établi de telle sorte que les étudiants peuvent commencer de jour en jour. Les étudiants commandités reçoivent une allocation du gouvernement fédéral.

Autres renseignements

Droits de scolarité (Porcupine Campus)

Dépôt	$ 35
Une année (deux semestres)	215
Frais d'activités étudiantes	40
	$290

Droits de scolarité (Haileybury et Kirkland Lake Campus)

Dépôt	$ 35
Une année (deux semestres)	215
Frais d'activités étudiantes	50
	$300

Logement
Seul le campus de Kirkland Lake a une résidence pour les étudiants. Pour tous renseignements s'adresser au Directeur du Collège Northern à Kirkland Lake.

Services de logement
Le bureau de logement hors-campus maintient une liste de chambres, d'appartements et de maisons pour les étudiants. Adressez-vous au Bureau des admissions du Collège.

Adresses et téléphones
Pour de plus amples renseignements sur les conditions d'admission et les programmes offerts, veuillez contacter

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Haileybury
C.P. 849
Haileybury, Ontario P0J 1K0
Téléphone (705) 672-3376

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Kirkland Lake
140 est, chemin Government
Kirkland Lake, Ontario P2N 3L2
Téléphone (705) 567-9291

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Porcupine
C.P. 2002
South Porcupine, Ontario P0N 1H0
Téléphone (705) 235-3211

Collège Saint-Laurent

Cornwall

Président: W.W. Cruden

Le Collège Saint-Laurent s'est engagé à augmenter les services éducatifs postsecondaires en français à son campus de Cornwall, qui a été déclaré officiellement bilingue en 1974 et reçoit à ce titre des subventions provinciales.

Grâce à ces fonds supplémentaires, on peut procéder maintenant à une accélération des services dispensés en français et prévoir une bibliothèque, du matériel audio-visuel, des services de traduction et d'enseignement du français au personnel.

À mesure que ses capacités bilingues augmentent, le Collège a l'intention d'offrir dans ce campus un nombre croissant de cours en français, ainsi que des programmes complets d'options en français. Dans ce dernier cas, des programmes ont été tout spécialement mis au point pour améliorer les possibilités d'emploi des étudiants qui connaissent les deux langues officielles du Canada. On a créé, par exemple, un cours de secrétariat bilingue.

Les Franco-ontariens trouveront au campus de Cornwall un milieu favorable à la poursuite de leurs études. Tous les services principaux aux étudiants, comme ceux d'orientation personnelle, financière et scolaire se dispensent en français, et les possibilités de se perfectionner dans sa langue première et sa langue seconde y sont excellentes. Environ cinquante pour-cent de la population locale parle le français et l'atmosphère de la ville est illustrée par le carnaval annuel très populaire que l'on nomme "La semaine française".

Le Collège Saint-Laurent jouit d'une excellente réputation pour le placement de ses diplômés. En raison de l'importance que l'on reconnait de plus à la connaissance des langues officielles sur le marché du travail canadien, les diplômés francophones ont contribué grandement à cette réputation de placement du Collège et continueront à le faire.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 1,127
- Aux programmes offerts entièrement en français 25
- Aux programmes offerts partiellement en français 230
- Aux programmes offerts entièrement en anglais 872*

*Incluant 340 inscrits à la Division recyclage.

Programmes offerts entièrement en français

Division des Métiers
Programme d'un an
Le programme de base — 8 semaines; le programme intermédiaire — 7 semaines; le programme avancé — 7 semaines.
Les cours qui sont offerts aux trois niveaux sont la théorie — réparation de véhicules automobiles; la pratique — réparation de vehicules automobiles; la communication; le physique pour apprentis en réparation automobile; les mathématiques.

Programmes dont certains cours sont offerts en français

Division des Arts appliqués
Exigences d'admission pour tous programmes menant à un certificat ou un diplôme: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), un équivalent acceptable de scolarité ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes de deux ans menant a un diplôme
- Technique des sciences du comportement: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 25% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Éducation prématernelle: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 50% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.

Programmes de trois ans menant à un diplôme
- Arts plastiques et Création artistique: 6 semestres
  Langue d'enseignement: 18% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Concentration publicité et conception: 6 semestres
  Langue d'enseignement: 15% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Concentration peinture et artisanat: 6 semestres
  Langue d'enseignement: 16% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.

Division du Commerce
Exigences d'admission pour tous programmes menant à un certificat ou un diplôme: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), équivalent acceptable de scolarité ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes d'un an menant a un certificat
- Certificat de sténographie: 2 semestres
  Langue d'enseignement: 22% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Certificat de dactylo dictaphoniste: 2 semestres
  Langue d'enseignement: 37% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Certificat de dactylographe médicale: 2 semestres
  Langue d'enseignement: 17% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Commerce de détail (en coopération): 2 semestres
  Langue d'enseignement: 25% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.

Programmes de deux ans menant a un diplôme
- Programme général de commerce: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 26% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Gestion de commerce de détail: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 22% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Administration de l'évaluation: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 15% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.

Programmes de secrétariat

- Diplôme en secrétariat médical: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 15% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Diplôme en secrétariat de direction: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 20% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Diplôme de secrétariat juridique: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 30% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
- Diplôme de secrétariat bilingue: 4 semestres
  Langue d'enseignement: 70% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.

Programme de trois ans menant à un diplôme

- Administration des affaires: 6 semestres
  Langue d'enseignement: 25% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.
  Concentrations: informatique et ordinatique; finance; gestion industrielle; commercialisation; administration immobilière.
  Le programme est conçu en vue d'équilibrer la spécialisation et la formation générale.
  L'étudiant peut identifier un domaine de spécialisation en choisissant une concentration et axer ensuite le programme d'études sur ses besoins particuliers à l'intérieur de cette concentration en suivant des cours au choix.

Division des Sciences de la Santé
Exigences d'admission
Instruction: détenir au moins un diplôme d'études secondaires de l'Ontario comportant 27 crédits (l'Année 4 de l'Ontario), l'attestation qu'obtiennent les étudiants après avoir terminé les cours de rattrapage (3e niveau) des collèges d'arts appliqués et de technologie ou l'équivalent fixé par le Collège Saint-Laurent, y compris les crédits suivants: deux crédits différents en sciences (chimie, biologie ou physique) de troisième, quatrième ou cinquième année; deux crédits en anglais de troisième, quatrième ou cinquième année y compris un crédit de quatrième ou cinquième année. Ces crédits doivent être du cinquième niveau ou l'équivalent. Des crédits pourront être accordés aux étudiants qui détiennent un diplôme d'études secondaires spécialisées.
Santé: posséder la santé physique et mentale qui leur permettre de suivre avec succès le programme de cours ainsi que les stages cliniques.

Programmes de deux ans menant à un diplôme

- Diplôme en soins infirmiers: 6 semestres
  Semestres 1, 2, 4 et 5 — 15 semaines chacun; 3 et 6 — 10 semaines chacun.
  Langue d'enseignement: 15% des cours sont offerts en français, cependant tous ces cours sont optionnels.

  Organisme de régie: The College of Nurses of Ontario
  Le programme prépare les étudiants à faire carrière dans le domaine des soins infirmiers après avoir subi les examens détaillés d'inscription au College of Nurses of Ontario.

Division de la Technologie
De 10 à 20% des cours en technologie sont offerts en français, selon le programme. Toutefois, il est possible que d'autres cours soient donnés en français si la demande s'en fait sentir.
Exigences d'admission pour tous programmes: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), un équivalent acceptable de scolarité ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes de trois ans menant à un diplôme

- Technologie du génie civil: 6 semestres
- Technologie de l'électronique: 6 semestres
  Il est possible de s'inscrire à un programme de technicien en électronique de deux ans après avoir consulté le directeur responsable du programme. Ce programme se compose essentiellement des quatres premiers semestres du programme de technologie de l'électronique.
- Technologie de l'instrumentation industrielle (contrôle des procédés): 6 semestres
  La deuxième année du cours portera surtout sur le contrôle des circuits analogiques et la troisième sur le contrôle numérique par ordinateur.
- Technologie des sciences de laboratoire: 6 semestres
- Technologie du génie mécanique: 6 semestres
- Technologie du génie naval: 6 semestres
  Deux stages pratiques d'été font partie intégrante du programme.
- Technologie du laboratoire médical: 8 semestres
  Exigences d'admission: diplôme d'études secondaires de l'Ontario (l'Année 4 de l'Ontario), avec crédits en anglais, mathématiques, physique, chimie et biologie au niveau de l'admission en 13e année (l'Année 5 de l'Ontario), un équivalent acceptable de scolarité ou le statut d'étudiant adulte.
  La première année est au campus de Cornwall, la deuxième à Kingston et la troisième en internat clinique dans un hôpital local. Les deuxième et troisième années sont de 11 mois chacune.

Programmes de deux ans menant à un diplôme

- Technique de l'instrumentation industrielle (contrôle des procédés): 4 semestres
- Technique de la mécanique: 4 semestres

Division du Recyclage des adultes
Programmes offerts: rattrapage scolaire Niveau A; *rattrapage scolaire Niveau 1; rattrapage scolaire Niveau 2; rattrapage scolaire Niveau 3; commis-dactylographe; comptabilité commerciale; cours commercial de révision; sténographie commerciale; aide en construction; dessin industriel; anglais langue seconde (A.L.S.); *électronique; français langue seconde (F.L.S.); pratique d'atelier de construction mécanique; mécanique — moteurs marins et petits moteurs; *couture industrielle à la machine — orientation; *commerce de détail — surveillance; soudure et ajustage.
Autres programmes: service de salle à manger; dessin industriel (révision); principes de menuiserie générale; notions de menuiserie générale; gestion d'une entreprise agricole; commis-caissier; soudure.

*Offert en anglais et peut être donné en français si la demande le justifie.

Apprentissage
Apprenti-réparation de véhicules automobiles: peut être donné en français si la demande le justifie.
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Éducation permanente
On n'a jamais fini d'apprendre... et l'aptitude à apprendre, la possibilité d'apprendre et la qualité de l'enseignement reçu sont les facteurs qui contribuent le plus à l'épanouissement et à la satisfaction socioéconomique de l'être humain.

Le Collège se reconnait une responsabilité au plan pédagogique et, par le moyen de sa division de l'enseignement permanent, il entend aider les adultes à relever leur compétence professionnelle ou à se recycler (en vue d'une deuxième ou d'une troisième carrière); à développer et enrichir leur culture; ou tout simplement à satisfaire un intérêt personnel ou à occuper les loisirs.

Quels genres de cours sont offerts?
Diplômes: Un étudiant à temps partiel qui suit et réussit toutes les matières de l'un ou l'autre des programmes offerts par le Collège reçoit le même diplôme que l'étudiant à temps complet.
Certificats: Conçus principalement à l'intention de l'adulte faisant partie de la main-d'oeuvre active, ces programmes permettent à l'étudiant à temps partiel de concentrer ses études dans un domaine bien précis. Les crédits obtenus dans un programme menant à un diplôme sont valables dans un programme menant à un certificat et inversement. Le Collège invite les groupements et associations à discuter de la possibilité de création de cours menant à des certificats répondant à leurs besoins particuliers.
Formation en milieu de travail: Le Collège offre également des cours conçus pour répondre aux besoins particuliers d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises.
Cours d'intérêt général: Nous offrons sous cette rubrique un vaste éventail de cours. Ces cours peuvent se donner presque n'importe quand, mais les principales séries commencent en septembre, en janvier et en mai. Leur durée peut varier suivant les désirs exprimés par les élèves. Les dates limites pour s'inscrire sont de deux semaines après le début des cours.

Le Collège Saint-Laurent offre des cours au public lorsque des groupes de citoyens en expriment le besoin et lorsque les moyens matériels le permettent. La réaction enthousiaste manifestée jusqu'ici l'encourage à continuer dans cette voie. Les groupements et associations sont invités à communiquer avec le Collège pour savoir comment celui-ci peut leur être utile et être utile à la collectivité toute entière.

La clientèle francophone desservie par la Division de l'Éducation permanente se trouve principalement dans les comtés de Stormont et Dundas. Pour desservir cette population, le Collège offre des cours au campus principal dans les régions de Cornwall, Lancaster, Alexandria (région d'Alexandria), à l'école Tagwi (région de Crysler et Moose Creek) et enfin à la Citadelle (Cornwall).

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à plein temps. Les droits de scolarité sont nominaux et s'élèvent à $15 par cours dans la plupart des cas. Les étudiants à temps partiel s'inscrivent en même temps que les étudiants à plein temps. Le Collège se réserve le droit d'annuler les cours où les inscriptions ne seront pas assez nombreuses.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Les droits de scolarité dans un programme complet sont de $125 par semestre ou de $250 par année d'études. Les étudiants doivent également s'acquitter des frais pour les activités para-scolaires. Ces frais sont de $18 par semestre ou de $36 par année d'études.

Logement
Le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent possède une résidence où peuvent demeurer les étudiants. Le coût de la chambre (la résidence en compte 141) s'élève à $77.50 par mois ou $620 pour deux semestres.

En outre, une liste de logements a été préparée à l'intention des étudiants de l'extérieur qui préfèrent demeurer ailleurs qu'à la résidence.

Services aux étudiants
En plus du personnel appelé à répondre aux besoins pédagogiques et du personnel relié aux admissions, le Collège compte sur les services d'un responsable des prêts et bourses, du placement, des sports intra-muraux, etc. Les étudiants peuvent aussi compter sur deux conseillers à plein temps; ces conseillers pourront les guider sur le plan professionnel, les aider à s'orienter si le besoin s'en fait sentir et aussi les aider à résoudre leurs problèmes personnels.

Activités para-scolaires
Parmi les activités para-scolaires destinées aux étudiants francophones, mentionnons des séries de films québécois ou français, des représentations théâtrales (en collaboration avec des troupes québécoises professionnelles) en plus de spectacles de chansonniers et de groupes folkloriques. Le Collège veut aussi répondre aux besoins culturels de ses étudiants francophones.

Adresse et téléphone
Pour tous renseignements, veuillez contacter
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Collège Sheridan

Oakville

Président: John M. Porter

C'est en 1967 que le Collège Sheridan ouvre ses portes au campus de Brampton avec 380 élèves et six divisions. Nous avons maintenant cinq campus à plein temps et trois autres à éducation permanente.

Grâce aux industries de la région et aux deux écoles primaires françaises, le Collège dessert une population qui devient de plus en plus composée de francophones. Les différents organismes français de la région ont aussi réussi à faire valoir la culture canadienne-française. Ce milieu, si anglophone il y a quelques années, a maintenant une troupe de théâtre très active.

Les clubs sociaux ont bien réussi dans leur travail d'établir des écoles primaires et secondaires françaises dans la région et c'est au Collège Sheridan maintenant de continuer la tâche au postsecondaire.

Dans ce but le Collège commence en 1976 à offrir des cours en français par l'entremise du département de l'Éducation permanente. En 1977, le Collège compte offrir à plein temps des programmes postsecondaires dans lesquels certains des cours seront enseignés en français.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 3,736
Aux programmes offerts entièrement en français rien
Aux programmes offerts partiellement en français 3
Aux programmes offerts entièrement en anglais 3,733

Programmes dont certains cours sont offerts en français
Tous les programmes d'études sont offerts en anglais avec la possibilité de suivre des cours d'études indépendantes en français.

Cours de français pour francophones
Le cours de Littérature canadienne-française est offert en étude indépendante.

N'ayant qu'un petit pourcentage de francophones dans la région, nous ne pouvons nous permettre d'offrir des programmes entièrement en français. Notre premier but est d'offrir quelques cours en français pour notre population collégiale durant l'année 1976-1977 par le truchement de notre département d'Éducation générale. Le deuxième but sera d'être prêt à offrir un ou deux programmes dont un demi ou un tiers des cours seront enseigné en français en septembre 1977.

Le premier cours sera Les sciences des affaires qui inclus la gestion des affaires, relations publiques, relations inter-personnelles ainsi que le secrétariat exécutif et bilingue.

Ceux qui désirent plus de details à ce sujet peuvent communiquer avec nous après novembre 1976.

Éducation permanente
Le Collège a fait circuler un questionnaire pour savoir quels cours devraient être offerts en septembre 1976. Les quatre cours les plus populaires seront offerts dès septembre, ainsi que Littérature canadienne-française et Introduction à la traduction offerts depuis 1974.

Autres renseignements
Durant l'année 1976-1977, le Collège se donnera comme tâche l'animation socio-culturelle de sa région afin de faire connaître les possibilités de recyclage et d'éducation permanente à tout ontarien. Il s'occupera aussi à faire des recherches afin de savoir quels programmes devront être offerts à plein temps.

Centre français
Dès septembre 1976, Sheridan compte avoir un centre français acceuillant et sympathique où ses étudiants francophones pourront se rencontrer, lire des revues françaises, écouter des disques, etc.

Droits de scolarité
Chaque semestre $140
Les activités para-scolaires sont incluses dans les droits de scolarité.

Logement
En plus d'avoir une résidence pour étudiants à Mississauga, les services aux étudiants les aideront à se trouver un logis de leur choix.

Adresse et téléphone
Collège Sheridan d'arts appliqués et de technologie
Oakville Campus
1430, rue Trafalgar
Oakville, Ontario L6H 2L1
Téléphone (416) 845-9430



Renseignements généraux sur les universités de l'Ontario

Pour les universités de l'Ontario, les années soixante ont été une période de croissance où l'on a vu se multiplier les programmes d'études et le nombre des inscriptions. Les objectifs de l'université n'ont pas toujours été bien définis, peut-être justement à cause des préoccupations qui ont accompagné une croissance aussi rapide, mais surtout à cause de l'idée erronée que le rôle primordial de l'université est de préparer l'étudiant à exercer une profession. Les collèges communautaires ont été créés pour dispenser une formation professionnelle. Ce n'est pas là le rôle essentiel de l'université.

Le concept même de l'université a fait, depuis des centaines d'années, l'objet de polémiques parmi d'illustres personnages. Bien que l'institution elle-même et la notion que l'on s'en fait aient changé, on peut indiquer ici les principales fonctions de l'université: préserver les connaissances et les interpréter, rechercher la vérité et transmettre la tradition.

L'université crée et entretien la tradition; c'est là que fleurit la culture, au sens le plus noble du mot, et où ce qu'il y a de mieux dans la pensée et les sentiments de notre temps et du passé se trouve discuté, étudié et remis en question en toute liberté. C'est à l'université que les étudiants apprennent à faire usage de leurs aptitudes, à s'imposer une discipline, à former leur jugement, acquièrent la capacité de penser indépendemment des autres et de transmettre le savoir.

L'université offre à l'étudiant la possibilité d'explorer toutes les facettes de la pensée humaine et de rencontrer ceux qui oeuvrent aux frontières de la connaissance, là où se font les découvertes. De nouveaux domaines de la connaissance se trouvent ainsi définis; des domaines traditionnels se trouvent réexaminés. L'université offre une atmosphère propice à la discussion et à l'évaluation des nouvelles idées.

Les universités

L'Ontario compte aujourd'hui 16 universités dont les suivantes dispensent des programmes d'études ou des cours enseignés entièrement ou partiellement en français.

Collège Glendon qui fait partie de l'Université York
Université Laurentienne
Université de Sudbury qui est fédérée à l'Université Laurentienne
Collège universitaire de Hearst qui est affilié à l'Université Laurentienne
Université d'Ottawa
Université Saint-Paul qui est fédérée à l'Université d'Ottawa
Royal Military College of Canada

Voir le tableau des programmes et des cours universitaires qui sont offerts en français en Ontario.

Admission à un programme universitaire de premier cycle

Les universités de l'Ontario exigent généralement une moyenne de 60% ou plus dans les matières requises pour le diplôme supérieur d'études secondaires (l'Année 5). Quelques universités acceptent des étudiants dont la moyenne est inférieure à 60%. Les étudiants doivent toutefois se rendre compte que même s'ils remplissent les conditions minimales d'admission, leur entrée à l'université n'est pas garantie. En effet, on donne la préférence aux étudiants ayant un meilleur rendement scolaire. Dans certains programmes même, où le nombre des inscriptions est limité, on exige un moyenne de 70% à 80%.

Cours requis

Les cours requis dans l'Année 5 varient suivant l'université et le programme universitaire choisi. Les cours requis pour chaque programme sont notés dans la section individuelle de toute université bilingue de l'Ontario. Les conditions d'admission indiqués sont pour l'année scolaire 1976-1977. Les étudiants doivent se renseigner auprès de leur conseiller en orientation professionnelle à propos des changements possibles dans les cours requis pour l'année scolaire 1977-1978.

Admission anticipée

Certains étudiants peuvent être admis à l'université avant la fin de l'année scolaire si leur rendement en 5e, en 4e et en 3e année d'études secondaires est suffisant et s'ils sont recommandés par le directeur de leur école, à condition que leur niveau de rendement se maintienne et qu'ils terminent avec succès leurs études secondaires.

Demande d'admission à une université de l'Ontario

Tout étudiant qui désire s'inscrire dans une université ontarienne en 1977 doit faire parvenir une demande d'admission au

Centre des admissions des universités de l'Ontario
C.P. 1328
Guelph, Ontario N1H 6N8
Téléphone (519) 823-1940

Dans ce centre, les demandes d'admission, les décisions des universités relatives aux admissions et l'acceptation de toutes offres d'admission transmises aux étudiants sont enregistrées.

Les demandes d'admission sont traitées selon deux catégories.

a) Candidats des écoles secondaires: les étudiants inscrits actuellement à plein temps dans l'Année 5 des écoles secondaires publiques ou privées de l'Ontario.
b) Autres candidats: les candidats qui ne sont pas inscrits actuellement dans une école secondaire de l'Ontario, y compris les candidats adultes, les candidats qui ont terminé antérieurement leur 5e année d'études secondaires, les candidats qui étudient par correspondance et ceux d'autres provinces et d'autres pays.

La procédure pour faire une demande d'admission

Candidats inscrits actuellement dans l'Année 5 de l'Ontario:
Le Centre des admissions envoie un formulaire de demande d'admission préimprimé aux étudiants qui sont actuellement inscrits dans l'Année 5 de l'Ontario et qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, qu'ils désiraient faire une demande d'admission dans une université. Les formulaires

seront préparés des renseignements obtenus du ministère de l'Éducation.

Les écoles secondaires recevront également des formulaires de demande d'admission à l'intention des étudiants qui n'auraient pas reçu le formulaire individuel ou de ceux qui sont inscrits dans l'Année 4 ou en cours du soir. Le candidat soumet alors sa demande d'admission au directeur de l'école secondaire qui y inclut les renseignements relatifs aux cours de l'Année 4 et de l'Année 3. Le directeur transmet ensuite le formulaire dûment rempli au Centre des admissions universitaires de l'Ontario. De là, les formulaires seront traités et envoyés aux universités indiquées. Le Centre obtiendra aussi le rendement intérim de l'Année 5 directement des écoles secondaires.

Autres candidats:
Ces candidats doivent obtenir le formulaire de demande d'admission à l'université de leur choix. Le candidat peut soumettre au Centre des admissions le choix de trois universités. Le candidat remplit le formulaire et l'envoie, accompagné du montant des droits d'inscription, au Centre des admissions. Le candidat fait envoyer son dossier scolaire directement à l'université de son choix.

Décision de l'université
Lorsque l'université choisit d'accepter un candidat, elle lui envoie une lettre-réponse que le candidat doit remplir et renvoyer au Centre des admissions. *Le candidat ne peut accepter qu'une seule offre d'admission.* C'est au Centre de notifier les universités de votre décision.

Refus d'admission
Au cas où un candidat reçoit un refus d'admission à l'université qu'il a choisie, il peut opter pour une autre université et faire reviser sa demande par cette autre université.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le
Centre des admissions des universités de l'Ontario
C.P. 1328
Guelph, Ontario N1H 6N8
Téléphone (519) 823-1940

Liste des dates importantes 1976-1977

1er octobre 1976
Les formulaires ordinaires de demande d'admission (OUAC 105) sont distribués dans les universités.

17 novembre 1976
Les formulaires de demande préimprimés pour les candidats de l'Année 5 (OUAC 101) sont envoyés aux écoles secondaires à l'intention des étudiants qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, leur intention de s'inscrire dans une université de l'Ontario.

décembre 1976
Les formulaires de demande d'admission (OUAC 101) avec les choix d'université et de programme doivent être soumis à l'école secondaire afin d'inclure les renseignements sur les cours de l'Année 3 et de l'Année 4.

31 décembre 1976
Les écoles secondaires envoient au Centre des admissions les formulaires de demande d'admission (OUAC 101).

24 janvier 1977
Les formulaires d'accuse de réception ou de modification (OUAC 107) sont envoyés du Centre des admissions au candidat par l'intermédiaire de l'école secondaire.

21 février 1977
Le Centre des admissions envoie aux écoles secondaires les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102) pour les candidats qui ont soumis une demande d'admission et les droits d'inscription.

8 avril 1977
Les écoles secondaires envoient au Centre des admissions les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102).

3 juin 1977
Première date à laquelle les universités peuvent envoyer une offre d'admission, de bourses ou de résidence aux candidats de l'Année 5.

17 juin 1977
Première date à laquelle les universités peuvent demander une réponse à leurs offres d'admission, de bourses ou de résidence.

9 août 1977
La période libre où les étudiants peuvent soumettre leurs demandes d'admission directement aux universités commence.

8 octobre 1977
Les universités doivent soumettre un rapport sur les candidats inscrits et les décisions sur l'admission.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au
Centre des admissions des universités de l'Ontario
C.P. 1328
Guelph, Ontario N1H 6N8
Téléphone (519) 823-1940

Année préparatoire et admission après l'Année 4
Quatre universités offrent un cours préparatoire qui remplace l'Année 5 aux étudiants exceptionnels de l'Année 4. Il s'agit des universités de Carleton, d'Ottawa, de Windsor et du collège Brescia (affilié à l'Université Western Ontario). À l'Université d'Ottawa, l'année préparatoire est donnée en français mais ce cours ne s'offre que dans les facultés de sciences et de génie. Les étudiants de l'Année 4 qui obtiennent une moyenne générale de 80% dans leurs notes finales peuvent faire une demande d'admission en première année à la Faculté des Arts d'Ottawa.

L'Université Brock accepte en première année les étudiants exceptionnels qui sont recommandés par leur école et qui ont terminé leur Année 4 ainsi que le cours spécial d'été de l'Université Brock. Le programme de bourses de l'Université Wilfrid Laurier permet à un nombre limité d'étudiants secondaires de l'Ontario d'entrer en première année dans un cours de Baccalauréat ès Arts, s'ils ont terminé avec succès les cours d'été de cette université.

L'Université Laurentienne et le Collège de Hearst acceptent directement en première année quelques étudiants exceptionnels de l'Année 4. Ceci ne se fait cependant que dans des circonstances extraordinaires et ces universités imposent aussi parfois des exigences supplémentaires. Les étudiants intéressés devraient communiquer avec ces établissements pour tous renseignements supplémentaires.

Étudiants adultes ou non diplômés
Les conditions d'admission pour les étudiants adultes ou les étudiants non diplômés varient énormément. La plupart des universités imposent un âge minimum de 21 ou 23 ans. Certaines universités exigent que les étudiants aient quitté leurs études depuis un certain nombre d'années tandis que d'autres prescrivent un travail pré-universitaire ou des examens d'entrée. On attend en général des étudiants adultes qu'ils aient obtenu un rendement scolaire suffisant dans leurs études antérieures et qu'ils démontrent en outre une aptitude certaine au travail de niveau universitaire. Étant donné que dans de nombreuses universités les places sont prises dans les programmes à plein temps dès le début de juillet, les étudiants qui s'intéressent sérieusement à des études à plein temps et qui ont l'intention de faire une demande à titre d'étudiant adulte ou non diplômé devraient faire les démarches nécessaires assez tôt.

Liaisons scolaires et programmes de renseignements universitaires
Pendant l'année scolaire, des représentants de toutes les universités de l'Ontario aussi bien que de l'Institut polytechnique Ryerson rendent visite à plus de 100 écoles secondaires à travers la province pour assister aux réunions d'information organisées pour les étudiants, les parents et les conseillers en orientation professionnelle. Le but de ces programmes est de fournir des renseignements sur les conditions d'admissions aux universités, les programmes d'études, la vie universitaire, les bourses d'études, etc.

Programmes et cours universitaires de premier cycle en Ontario

● programme dispensé entièrement en français

■ programme dispensé partiellement en français et partiellement en anglais

★ cours dispensé en français dans une discipline mais non un programme

Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	Humanités et Sciences sociales
			●				Administration publique
		■	●				Allemand
●			●	●			Anglais
	★	■					Anthropologie
			●				Art et archéologie classiques
			●				Art dramatique
			●				Beaux-arts/arts
			●				Cinématographie/études photo-cinéma
	●	■	●	●			Commerce
			●		●		Communications sociales
			●		●		Counselling pastoral
			■				Diététique humaine appliquée
			●				Droit civil
			●		●		Droit ecclésiastique
■		■	●				Espagnol
		■	●				Études anciennes (latin et grec)
■	●	●					Études canadiennes
		■			●	■	Études des populations amérindiennes
					●		Études familiales
■				●			Études internationales
			●				Études slaves
						●	Folklore
●	●	●	●	●			Français
	★	●	●	●			Géographie
			●	●			Gestion
■	●	●	●	●			Histoire
●	★	★	●				Linguistique
			●				Musique
			●		●		Pastorale
		●	●				Pédagogie
	●	●	●	●		●	Philosophie
■	●	●	●	●			Psychologie
	★	●	●		●	●	Religion/étude des religions
■		■	●	●			Science économique
■	★	●	●	●			Science politique
	★	■					Service social
■	●	●	●	●			Sociologie
			●		●		Théologie
		●	●				Traducteur et interprète

Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	Sciences physiques
			●				Aménagement régional
			■				Biochimie
			■				Biologie
		■	■	●			Chimie
		■	●	●			Éducation physique et kinésiologie
				●			Électrotechnique
		■	■	●			Génie
			■	●			Génie chimique
				●			Génie chimique (option nucléaire)
			■	●			Génie civil
				●			Génie et gestion
			■	●			Génie mécanique
				●			Génie physique
			■				Géologie
			■	●			Informatique
		★	■	●			Mathématiques
		■	■	●			Physique
		■					Sciences infirmières

Le Collège universitaire Glendon

Toronto

Principal: David L. McQueen

Le Collège universitaire Glendon, faculté de l'Université York de Toronto, offre un programme d'études en sciences humaines faisant ressortir les études canadiennes dans une atmosphère bilingue et biculturelle. La politique du Collège vise à un accroissement continu et du nombre de cours offerts en français et du caractère bilingue et biculturel de cet établissement.

Le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario a recommandé que Glendon oriente ses programmes vers les intérêts des Franco-ontariens du sud de l'Ontario. Le programme d'études françaises, combiné avec le programme en sciences de l'éducation, offre déjà une excellente formation pour les Franco-ontariens qui désirent devenir professeurs de français comme langue première ou seconde. Quoique le Collège n'offre pas présentement de programme formel en traduction, l'étudiant désirant poursuivre cette spécialité au niveau supérieur peut avoir ici une base solide.

Glendon offre des cours d'anglais comme langue seconde et la possibilité de faire des études dans les deux langues. À présent l'étudiant ne peut suivre un programme complet en français à moins de se spécialiser en études françaises. Les cours d'introduction sont offerts en français et en anglais dans la grande majorité des disciplines et il y a quelques cours en français aux niveaux plus avancés.

En janvier 1976, le Collège a reçu du gouvernement ontarien un octroi destiné à faciliter la planification préliminaire de sept nouveaux cours en français susceptibles d'intéresser surtout les Franco-ontariens. À condition que les cours planifiés reçoivent, par la suite, la permission et le financement nécessaires, le premier cours, un stage de formation théâtrale de six semaines, sera offert, pendant l'été, à Penetanguishene sous la direction de John Van Burek. Au mois de septembre, un cours de théâtre plus avancé sera offert aux étudiants francophones, ainsi que des cours portant sur la littérature et la civilisation des minorités canadiennes-françaises hors du Québec, et sur la politique du bilinguisme et du biculturalisme au Canada.

À part les cours donnés en français, il y a des activités para-scolaires utilisant le français (poésie, chansons, théâtre, films, conférences et discussions) et nombre d'étudiants francophones. Cela signifie qu'ici le Franco-ontarien ne perdra pas contact avec son héritage culturel.

Le Franco-ontarien diplômé de Glendon pourra poursuivre sa carrière dans un milieu soit anglophone, soit francophone, et le nombre grandissant de postes exigeant le bilinguisme lui sera tout grand ouvert.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 1,243
Aux programmes offerts partiellement en français 672
Aux programmes offerts entièrement en anglais 571

Temps partiel 346
Aux programmes offerts partiellement en français 94
Aux programmes offerts entièrement en anglais 252

Exigences d'admission
On exige un programme de 5e année (l'Année 5 de l'Ontario) jugé adéquat par l'école secondaire et suffisant pour l'entrée à l'université.

Les étudiants de langue française sont tenus de suivre des cours d'anglais comme langue seconde pendant deux ans s'ils en ont besoin. Les étudiants bilingues sont dispensés de l'obligation de suivre des cours de langue mais on leur conseille de suivre des cours qui leur permettront de perfectionner leur connaissance des deux langues.

Exigence en études pluridisciplinaires
En vue de l'obtention de son diplôme, tout étudiant inscrit au Collège doit suivre l'équivalent de trois cours de formation générale choisis parmi les quatre matières suivantes:
Humanités
Logique
Sciences naturelles
Sciences sociales
Au moins l'un de ces trois cours requis doit être au niveau 300 ou 400.

Programmes d'études

Baccalauréat ès Arts

Le Baccalauréat ès Arts spécialisé
Il existe trois sortes de programmes aboutissant au Baccalauréat ès Arts spécialisé: programme spécialisé à option unique, à option double et à options multiples. Le programme spécialisé exige l'achèvement de 20 cours et comprend normalement quatre ans d'études satisfaisantes.

- Programme spécialisé à option unique: on peut suivre des cours spécialisés pour le diplôme à option unique dans une des matières suivantes: anglais, français, histoire, philosophie, psychologie, science économique, science politique, sociologie, études canadiennes et études pluridisciplinaires.
- Programme spécialisé à option double: les candidats à un Baccalauréat ès Arts spécialisé peuvent, avec l'assentiment des départements intéressés, répartir leurs études entre deux des huit matières offertes au Collège. Les étudiants qui optent pour le français comme spécialisation principale peuvent choisir l'espagnol comme deuxième option. Il existe aussi la possibilité de suivre un programme spécialisé à option double en études canadiennes et en études pluridisciplinaires. Ces étudiants sont considérés comme candidats au diplôme spécialisé à option double et ils sont tenus de suivre au moins dix cours dans les deux domaines choisis, dont un minimum de quatre cours dans l'un ou l'autre domaine.
- Programme spécialisé à options multiples: ce programme offre au corps enseignant la possibilité de faire des expériences continues avec les études interdisciplinaires aux troisième et quatrième années du curriculum du premier cycle. Il permet aussi aux étudiants, en accord avec les professeurs, de choisir un groupement de matières non accessibles par ailleurs à ceux qui préparent un Baccalauréat spécialisé. Ce programme d'études a les caractéristiques suivantes:

1. il ne satisfait pas aux exigences des autres programmes spécialisés;
2. il exige un travail d'un niveau aussi élevé que le programme spécialisé à option double ou à option unique;
3. il comprend au moins six cours dans un même domaine; et,
4. il requiert que les matières hors le domaine de concentration soient choisies de façon à comporter un ensemble d'études cohérent.

Le Baccalauréat ès Arts non spécialisé
Le Baccalauréat ès Arts non spécialisé exige l'achèvement de 15 cours et comprend normalement trois ans d'études satisfaisantes. On offre des programmes aboutissant au Baccalauréat non spécialisé en anglais, français, histoire, philosophie, psychologie, études canadiennes et études pluridisciplinaires. La prescription détaillée du programme non spécialisé pour chaque discipline se trouve en tête de la liste des cours offerts par le département intéressé.

Études canadiennes
Un étudiant inscrit au programme du Baccalauréat ès Arts spécialisé ou non spécialisé peut se concentrer en études canadiennes. Les cours peuvent être choisis librement, mais le programme d'études doit faire un tout cohérent. Il faut donc que l'étudiant ait l'approbation du Sous-comité des Études canadiennes, sous-comité qui fait rapport au Comité des programmes d'études. Les étudiants désireux de faire un examen approfondi de la société canadienne par le moyen d'études de deux disciplines ou plus sont priés de se mettre en rapport avec le coordonnateur du programme des études canadiennes.

Études pluridisciplinaires
Les programmes d'études pluridisciplinaires peuvent être formulés sur l'initiative d'étudiants, de professeurs ou des deux. Ces programmes seront administrés, sous l'autorité du directeur des études pluridisciplinaires, par de petits comités constitués dans ce but.

Si les ressources et l'intérêt exprimé le permettent, des programmes (synchroniques ainsi que diachroniques) pourront être mis sur pied. Ces programmes seront détaillés dans le minianuaire des études pluridisciplinaires.

Études individuelles
Le programme d'études individuelles du Collège universitaire Glendon offre aux étudiants qualifiés la possibilité de préparer eux-mêmes un programme d'études complet, avec l'aide et sous la conduite de professeurs recrutés dans ce but par les étudiants intéressés.

Au sein du curriculum régulier du Collège, le programme d'études pluridisciplinaires (voir ci-dessus) offre déjà le choix le plus varié pour un programme pédagogiquement valable permettant la poursuite de besoins personnels et d'intérêts spéciaux. Ce qui met à part le programme d'études individuelles, c'est la possibilité de concevoir des projets individuels et de faire des travaux pratiques en dehors du cadre des cours spécifiques du curriculum régulier; par exemple, un travail pratique accompli dans un autre endroit ou pendant l'éte; un travail qui dure pendant plus d'une année académique sans qu'une évaluation soit inscrite au dossier de l'étudiant dans les délais ou aux intervalles habituellement prescrits; ou un travail qui vaut plus que le crédit pour un cours, etc.

Le programme d'études individuelles doit être conçu comme un tout qui équivaut au travail d'au moins une année universitaire. Autrement le programme ne peut guère être considéré comme individuel, étant donné que n'importe quel programme valide de moindre importance pourrait sans doute trouver sa place dans le cadre du programme d'études pluridisciplinaires ou de celui d'un départment du Collège.

Pour de plus amples renseignements les étudiants intéressés sont priés de s'adresser au Bureau des programmes scolaires.

Programmes offerts entièrement en français
L'étudiant a la possibilité de suivre, dans le département de français seulement, tout son programme complètement en langue française. Théoriquement un programme complet en langue française est possible dans les programmes spécialisés à options double et multiples, et ce dans presque toutes les disciplines, mais à la condition de prendre le français comme option principale et de choisir dans les autres départements les cours qui sont disponibles en langue française.

Une première année entièrement française est possible dans presque tous les cas si l'étudiant choisit les cours disponibles en français dans les divers départements.

Programmes dont certains cours sont offerts en français

Études canadiennes
- Baccalauréat spécialisé en études canadiennes: offert par les départements d'anglais, français, histoire, science économique, science politique et sociologie sous la rubrique du Baccalauréat spécialisé à options unique, double ou multiples. Les étudiants qui s'y intéressent doivent établir leur programme de cours en accord avec le coordonnateur des études canadiennes et, au besoin, en accord avec le département où ils suivront leur option principale.
- Baccalauréat non spécialisé avec concentration en études canadiennes: suivre au moins cinq cours en études canadiennes. Les cours peuvent être choisis librement mais le programme d'études doit faire un tout cohérent. Il est possible de suivre le programme en langue française.

Études internationales
- Baccalauréat spécialisé à options multiples: offert par les départements de science économique, histoire et science politique. Suivre six cours dans un même département et un minimum de quatre cours connexes dans le domaine des études internationales. Même si ce programme n'est pas disponible complètement en français, on peut suivre quelques cours en français en fonction du département et des cours qui y sont disponibles en langue française.

Linguistique et étude de langues
- Programme spécialisé à options multiples en linguistique et étude de langues: offert par les départements de français et d'anglais. Suivre six cours dans un des deux départements et quatre cours connexes dans le domaine de la linguistique et de l'étude de langues. Cours préalable: Linguistique descriptive en français ou en anglais. Le département de français offre tous les cours en français. Les cours connexes pourront être en langue française en fonction du département et des cours qui y sont offerts.

Théorie sociale, politique et économique
- Baccalauréat spécialisé à options multiples: offert par les départements de science économique, histoire, philosophie, science politique et sociologie. Suivre six cours dans un même département et un minimum de quatre cours connexes dans le domaine de la théorie sociale, politique et économique.

Il est possible de suivre des cours en langue française en fonction des départements choisis et des cours qui y sont offerts en français.

Cours offerts en français
Les départements de français, histoire, humanités, logique, psychologie, science économique, sciences naturelles, science politique, sciences sociales et sociologie offrent la possibilité de suivre en français des cours de première année et certains cours dans les années supérieures.

Autres renseignements

Droits de scolarité
$132 par cours

Logement
En 1975-1976:
Chambre et pension — chambre simple $1,200
Chambre et pension — chambre double $1,067
Ces prix seront modifiés en 1976-1977.

Adresse et téléphone
Pour tout renseignement sur la vie académique, les admissions, etc., veuillez vous adresser au
Bureau de la liaison scolaire
York Hall
Collège universitaire Glendon
2275, avenue Bayview
Toronto, Ontario M4N 3M6
Téléphone (416) 487-6210
(416) 487-6211

Université Laurentienne

Sudbury

Recteur: Edward J. Monahan

La Laurentienne a été fondée comme université bilingue et non-confessionnelle en 1960. Son caractère bilingue est fonction surtout de ses responsabilités au niveau régional. Depuis quelques années, les jeunes Franco-ontariens du nord-est de l'Ontario peuvent pour la plupart faire toutes leurs études primaires et secondaires en français. Afin de donner aux jeunes Franco-ontariens qui optent pour faire leurs études universitaires en français les moyens de poursuivre dans cette langue les études de leur choix, l'Université Laurentienne s'efforce d'augmenter le nombre de cours et de programmes qu'elle offre en français.

À l'heure actuelle les étudiants francophones qui s'inscrivent à la Laurentienne peuvent faire complètement leurs études en français dans plusieurs matières, particulièrement dans les sciences sociales et les humanités. L'École des sciences de l'éducation offre en langue française un programme en vue de l'obtention d'un brevet d'enseignement pour les écoles élémentaires de l'Ontario. L'École des traducteurs et interprètes offre un programme complet pour les francophones. Même si certains programmes ne s'offrent pas complètement en français, les étudiants peuvent suivre plusieurs cours au choix en français.

Les possibilités de vie et d'études en français à l'Université Laurentienne sont déjà grandes et elles sont appelées à un essor important au cour des prochaines années si l'on en juge par les dispositions du rapport du comité de planification en matière de bilinguisme et de promotion du fait français.

La vie francophone à la Laurentienne est animée par de nombreux organismes, dont un ciné-club, une troupe de théâtre, des ateliers de création, etc. L'Université compte sur une population francophone grandissante et sur des étudiants francophones convaincus de leur appartenance à une culture et à une civilisation qui leur sont propres.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 2,240
Français langue maternelle 472

Exigences d'admission
Accessibles aux étudiants de l'Année 5 de l'Ontario:
École de génie
École des sciences infirmières
École des sciences de l'éducation
École de service social
École d'éducation physique et d'hygiène
École des traducteurs et interprètes
École de commerce et d'administration
Faculté des humanités
Faculté des sciences sociales
Faculté des sciences
Programmes: administration des sports
études amérindiennes
études canadiennes

Conditions générales à remplir:
Trois matières — six crédits ou cinq cours, une moyenne de 60% au niveau de l'Année 5 de l'Ontario ou son équivalent. Les étudiants qui s'inscriront à un nouveau programme seront les sujets d'une attention spéciale.

Les cas particuliers peuvent être soumis au bureau des admissions.

Admission anticipée:
Celle-ci sera accordée aux étudiants qui, de l'avis du Comité des Admissions, ont eu une formation satisfaisante. Ce genre d'admission requiert la terminaison de l'Année 5 de l'Ontario à la satisfaction du directeur.

Programmes d'études

Baccalauréat ès Arts

- Diplôme général: trois années comprenant un total de 15 cours complets à raison de cinq cours par année.

  La concentration est constituée de cinq cours complets dans une seule matière et répartis sur trois années. Elle est possible dans les disciplines suivantes: allemand, anglais, anthropologie, économie, espagnol, français, French, géographie, histoire, italien, mathématiques, philosophie, psychologie, russe, science politique, sciences religieuses et sociologie. Les études amérindiennes et les études canadiennes sont des programmes interdisciplinaires.
- Diplôme avec spécialisation: quatre années comprenant 20 cours complets dont au moins huit doivent être des cours de spécialisation.

  Le candidat à l'admission devra avoir fini l'Année 5 de l'Ontario avec English ou français.

Baccalauréat spécialisé en commerce
Quatre années d'études, 20 cours complets. Le Baccalauréat en commerce, administration des sports, est un grade interdisciplinaire. Ce programme est offert conjointement par l'École de commerce et d'administration et l'École d'éducation physique et d'hygiène. Le candidat à l'admission devra avoir fini l'Année 5 de l'Ontario avant de s'engager dans le programme de ce diplôme; il devra avoir English ou français et un cours de mathématiques de Niveau V. À compter de 1977-1978 les exigences suivants s'appliqueront: English Niveau V ou français Niveau V (1 ou 2 crédits), mathématiques Niveau V (2 crédits).

Baccalauréat ès Sciences générales
Un programme conduisant à un Baccalauréat ès Sciences générales (B.G.Sc.) est offert à plein temps ou à temps partiel.

Il existe une souplesse considérable à l'intérieur de ce cadre, ce qui permet la création de divers thèmes ou centres d'intérêt afin de répondre aux besoins variés des étudiants. Pour y être admis, il faut l'Année 5 de l'Ontario avec English ou français.

Baccalauréat ès Sciences

- Diplôme général: trois années, 15 cours complet à raison de cinq cours par année. La concentration est possible en biologie, chimie, géologie, mathématiques et physique.
- Diplôme avec spécialisation: quatre années, 20 cours complets dont huit au moins devront être des cours de spécialisation.
  Conditions d'admission: calcul; chimie; deux du groupe suivant: biologie, géologie, mathématiques autre que calcul, physique.

Baccalauréat en sciences infirmières
Il s'agit d'un programme de quatre ans qui prépare le diplômé à la profession d'infirmière dans les hôpitaux, les cliniques et les institutions communautaires d'hygiène physique. En outre, ce diplôme prépare aux études supérieures qui mènent à l'enseignement, l'administration, la recherche et la spécialisation clinique. L'Année 5 est nécessaire à l'admission au programme du Baccalauréat en sciences infirmières dont English ou français, chimie, et biologie.

Baccalauréat spécialisé en éducation physique et hygiène
Programme de quatre années qui forme l'étudiant en lui inculquant de solides connaissances en éducation physique et en hygiène. Il devra avoir réussi l'Année 5 de l'Ontario avec English ou français.

Baccalauréat spécialisé en service social
Programme de quatre années où on étudie le service social dès la première année. Pour y être admis, il faut l'Année 5 de l'Ontario et avoir suivi un cours de English ou de français.

Baccalauréat spécialisé en science de langage
Programme de quatre années qui prépare des traducteurs pour des postes au Canada et à l'étranger qui peuvent être obtenus au service civil du Canada, auprès de l'industrie canadienne et dans diverses organisations internationales en Amérique et en Europe. Avec l'Année 5 de l'Ontario, il faut une moyenne minimum de 60% avec 66% en English et en French ou français. Une troisième langue est fortement recommandée.

Éducation — Formation des enseignants de langue française
L'École des sciences de l'éducation offre un programme d'un an pour l'obtention d'un brevet d'enseignement pour les écoles élémentaires françaises de l'Ontario. L'Année 5 de l'Ontario est nécessaire à l'admission au programme d'éducation ainsi que les cours de français, English ou anglais.

Génie
Des cours sont actuellement offerts pour les deux premières années d'un programme de quatre ans qui mène au premier diplôme professionnel en génie chimique, métallurgique, civil, minier et mécanique. L'Année 5 de l'Ontario est nécessaire à l'admission au programme de génie ainsi que les cours de mathématiques (calcul), mathématiques (introduction à la géométrie analytique et algèbre), physique et chimie.

Programmes offerts en français
Humanités et Sciences sociales
Programmes de spécialisation (au moins 12 cours) en littérature française et littérature canadienne-française, en histoire, en science politique et en sociologie.
Programmes de concentration (au moins cinq cours) en anthropologie, en géographie, en philosophie, en psychologie et en sciences religieuses.

Le Centre franco-ontarien offre une continuation en folklore et le département de français offre une continuation en linguistique.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme en vue de l'obtention d'un brevet d'enseignement pour les écoles élémentaires françaises de l'Ontario.

Plusieurs départements ou écoles professionnelles offrent un cours ou plus en français, notamment: les départements de chimie, d'économie, de mathématiques, de physique, l'Institut d'astronomie, l'École de service social et l'École d'éducation physique.

L'École des traducteurs et interprètes offre un programme complet pour les francophones.

Il est à noter que les cours au choix dans les écoles professionnelles se trouvent en majeure partie dans les Humanités et les Sciences sociales. Les étudiants poursuivant leurs études dans l'une ou l'autre des écoles professionnelles pourront suivre plusieurs cours en français.

Les programmes interdisciplinaires d'études canadiennes et d'études amérindiennes sont aussi présentés en français.

Même si certains programmes ne s'offrent pas en français les étudiants peuvent suivre plusieurs cours au choix en français.

La Laurentienne décerne un certificat de bilinguisme à tout finissant qui réussit des examens écrits et oraux destinés à évaluer sa connaissance du français et de l'anglais relativement à son programme d'études.

Programmes dont certains cours sont offerts en français

- Éducation physique: 20 cours. Un étudiant peut s'inscrire pour jusqu'à neuf cours en français.
- Commerce et Administration: 20 cours. Un étudiant peut s'inscrire pour jusqu'à huit cours en français.
- Génie: Un étudiant peut s'inscrire pour jusqu'à deux cours en français (1/5 du programme).
- Service social: 20 cours. L'étudiant peut s'attendre à suivre entre le tiers et la moitié de son programme en français si ses cours au choix sont sélectionnés dans ce but.
- Sciences infirmières: 20 cours. Un étudiant peut s'inscrire pour jusqu'à neuf cours en français.
- Administration des sports: 20 cours. Un étudiant peut s'inscrire pour jusqu'à six cours en français.

Éducation permanente
L'Université offre, à travers le bureau du Centre de l'Éducation permanente, des cours comportant des crédits en vue de l'obtention du B.A. dans les matières qui ont été décrites plus haute. Ce sont les mêmes cours qui sont offerts aux étudiants réguliers normalement donnés par le même professeur. L'Université n'offre pas de cours sans de crédit de culture générale.

Les cours sont offerts soit durant la session régulière, septembre — avril, soit à l'intersession, mi-avril — fin de juin, ou soit durant la session d'été, début juillet — mi-août. L'inscription pour la session d'hiver a lieu sur le campus durant la deuxième semaine de septembre et hors campus durant la semaine de la 'Fête de travail'. En plus d'offrir les cours sur le campus, nous offrons des cours dans plusieurs centres hors campus, là où il y a une population francophone suffisante, tel Elliot Lake, Timmins, Kirkland Lake, New Liskeard, North Bay, Sturgeon Falls, St. Charles et Chapleau.

La plupart de nos étudiants sont des instituteurs du primaire. Toutefois, nous avons un nombre limité de mères de famille désireuses de prendre avantage des cours offerts soit dans les centres hors campus ou soit à l'Université.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants réguliers, à savoir, l'Année 5 de l'Ontario (13ième année) ou son équivalent. Toutefois nous aimerions souligner la catégorie d'étudiants adultes. Toutes personnes, âgées de 21 ou plus à compter du 1 octobre de l'année courante, sont admissibles à l'Université à titre d'étudiants adultes, à titre d'essai, quelque soit ses antécédents scolaires formels.

Si la personne en question réussie quatre des cinq premiers cours, elle est par la suite admise à titre d'étudiant régulier à temps partiel.

La procédure d'admission est la même pour les étudiants à temps partiel que pour les étudiants réguliers. Les étudiants peuvent être admis lors de l'inscription en septembre sur le campus et dans les centres hors campus. La date limite pour admission à la session avril — juin est le 1 avril et pour la session d'été le 1 juin.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Étudiants à plein temps $678

Résidence (droits annuels 1975-1976)
Chambre d'une seule personne $750
Chambre double $600-$650
L'étudiant peut acheter chacun de ses repas directement ou il peut acheter un billet de repas.

Logement
Les résidences de l'Université Laurentienne comprennent la résidence du Collège universitaire, les appartements pour étudiants célibataires et une tour à l'intention des étudiants mariés. Les universités fédérées comptent aussi des résidences: le Collège Huntington (Église Unie); le Collège Thorneloe (Église Anglicane); le Collège de l'Université de Sudbury (catholique). Les étudiants peuvent obtenir des renseignements au secrétaire général du collège dans lequel ils désirent loger. Pour les étudiants qui désirent un logis en ville, ils peuvent obtenir des listes du Service du logement et choiser un logis qui leur convient.

Services aux étudiants
Un service de consultation; une bibliothèque composée de rubans magnétiques (cassettes), de disques, de jeux, etc.; le service de santé de l'Université. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, en collaboration avec l'Université, met un bureau permanent de placement à la disposition des étudiants.

Activités para-scolaires
Il existe sur le campus d'excellentes installations pour l'éducation physique.
Le service des affaires culturelles organise des expositions et des séries de concerts à l'Université.

Adresses et téléphones
Bureau des admissions
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151
(705) 675-2289
(705) 675-2280
(705) 675-3207

Bureau de l'aide financière et des affaires étudiantes
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151

Le Collège de l'Université de Sudbury

Sudbury

Recteur: Gilles Pion, s.j.

Le Collège de l'Université de Sudbury, collège catholique sur le campus de l'Université Laurentienne à Sudbury, dessert la population francophone depuis 1913. Fondé par les Pères Jésuites, il a d'abord existé sous le nom de Collège du Sacré-Coeur affilié tantôt à l'Université d'Ottawa tantôt à l'Université de Sudbury de 1957 à 1960, offrant en français le programme complet du Baccalauréat général ès Arts.

Depuis sa fédération avec l'Université Laurentienne en 1960, le Collège de l'Université de Sudbury continue de participer à la formation postsecondaire en français en offrant tous les cours des concentrations en philosophie et en sciences religieuses mentionnées ci-haut dans la présentation de l'Université Laurentienne. Le Collège offre aussi certains cours du programme d'études amérindiennes et six demi-cours en folklore, nouvellement introduits et puisant à une riche et abondante documentation écrite et sonore portant surtout sur le folklore franco-ontarien. Tous ces cours sont aussi offerts périodiquement dans le cadre de l'éducation permanente à Sudbury et dans les centres extérieurs desservis par la Laurentienne.

Le collège de l'Université de Sudbury, dans sa résidence et son corps étudiant, regroupe la majorité des étudiants francophones auxquels est offert le milieu le plus authentiquement français du campus à Sudbury. C'est encore la meilleure raison pour y venir. L'étudiant franco-ontarien possède une culture qui lui est propre. Une culture, c'est un style de vie, une manière d'être, de penser, de sentir; un ensemble de façons de faire et d'habitudes; c'est aussi un dynamisme propre à un groupe qu'unit une même langue. C'est un élément qui se construit et s'enrichit de jour en jour et qui doit même parfois être défendu vigoureusement. Nous sommes convaincus que l'Université de Sudbury peut offrir cette occasion de maintenir un contact étroit et suivi avec un milieu francophone.

L'admission au Collège se fait par l'Université Laurentienne et l'étudiant s'inscrit sur les lieux en septembre. Par ailleurs, tous les cours et programmes de la Laurentienne sont également accessibles aux étudiants du Collège. Les étudiants des écoles professionnelles peuvent eux aussi se joindre au corps étudiant de l'Université de Sudbury et à ses activités.

La résidence qui peut loger 82 étudiants et étudiantes en chambre privée et 82 en chambre semi-privée permet un heureux regroupement des francophones.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au
Secrétaire général
Université de Sudbury
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 673-5661

Le Collège universitaire de Hearst

Hearst

Directeur: Raymond Tremblay

Le collège universitaire de Hearst fut fondé en 1953 dans le but de rendre les études secondaires et universitaires accessibles à la jeunesse francophone du nord-est de l'Ontario. Il s'est, par la suite, affilié à l'Université de Sudbury en 1957 et à l'Université Laurentienne en 1963. Presque tous les étudiants qui ont obtenu leur Baccalauréat ès Arts au Collège universitaire de Hearst oeuvrent présentement dans le nord-est ontarien.

Seul Collège vraiment français en Ontario (les deux tiers des cours sont offerts en français), le Collège universitaire de Hearst s'est donné comme objectifs de travailler au développement intellectuel, spirituel, moral, physique et social de ses étudiants et de son personnel, de même qu'au développement de la société et de promouvoir la cause du biculturalisme, du bilinguisme et de la culture française dans le nord-est ontarien.

L'influence du Collège universitaire de Hearst s'est grandement fait sentir dans le domaine de la promotion de la culture française en Ontario Sa qualité de Collège universitaire en a fait un point d'attraction pour les artistes dans tous les domaines: c'est bien grâce à lui que nous pouvons avoir l'avantage d'accueillir [illegible] année des troupes de théâtre, des cha[illegible]niers, des chorales qui n'hésitent pas [illegible] distances pour venir nous faire partager à la fois leur art et les richesses de notre culture. Les étudiants, à leur tour, ont connu leurs moments de gloire dans ce domaine et ils ont toujours e[illegible] à coeur de communiquer le même souffle à la population dans des réalisations artistiques de toutes sortes

Le Collège veut couvrir un terrain plus vaste encore et être davantage présent à la population tout entière. Il a organisé des cours, toujour[illegible] au niveau universitaire, dans les localités de Cochrane, Géraldton, Hearst, Hornepayne Iroquois Falls, Kapuskasing, Moose Factory, Moosonee et Smooth Rock Falls. Le Collège offre aussi des cours durant l'été. Depuis quelques années, plus de la moitié des nouveaux bacheliers sont des étudiants à temps partiel qui ont fait leurs études à Kapuskasing, Smooth Rock Falls ou Cochrane aussi bien qu'à Hearst.

Voilà, en partie, les avantages académiques et culturels que procure le Collège universitaire de Hearst à ses étudiants et à la population Nous ne nous attarderons pas à énumérer les avantages économiques qui s'ensuivent lorsqu'on peut faire une bonne partie de ses études universitaires dans son propre milieu. Que dire aussi de la situation privilégiée où se trouve un étudiant qui, évoluant dans un milieu où il est bien connu à la fois de tous les étudiants et de tous ses professeurs, a de multiples façons de se faire valoir et de développer sa personnalité dans toutes les initiatives qui s'offrent à lui?

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet
Aux programmes offerts entièrement en français 22
Temps partiel
Aux programmes offerts entièrement en français 175

Exigences d'admission
Les étudiants de l'Année 5 de l'Ontario sont admissibles. Le Collège considérera les demandes d'admission d'étudiants de l'Année 4 de l'Ontario qui ont maintenu une moyenne de 80% ou plus au cours de leurs études secondaires. Sont aussi acceptables pour l'admission:
—le Certificat d'enseignement permanent
—le Diplôme d'infirmière
—les tests de maturité et de connaissances générales pour étudiants adultes (21 ans ou plus)

Programmes d'études

Tous les programmes sont offerts entièrement en français et/ou en anglais.
Le Collège universitaire de Hearst offre le Baccalauréat ès Arts avec concentration en English, études canadiennes, études commerciales, français, histoire, philosophie, psychologie, sociologie. Offerts également sont des cours en anthropologie, économie, espagnol, études interdisciplinaires, French, géographie, humanités, mathématiques, science politique, sciences religieuses.
Le Collège offre de plus la première année du Baccalauréat en commerce (B.Com.) ainsi que les deux premières années du Baccalauréat en service social (B.S.W.).

Durée du cours
Le Baccalauréat ès Arts prend en moyenne trois années d'études à plein temps. Cependant, grâce au système de semestres du Collège, il est possible de commencer ses études en janvier plutôt qu'en septembre, de s'absenter pendant un semestre ou de suivre plusieurs semestres consécutifs.

Éducation permanente
Le Collège universitaire de Hearst offre aussi des cours d'été et du soir dans les localités suivantes: Cochrane, Géraldton, Hearst, Iroquois Falls, Kapuskasing, Moosonee et Smooth Rock Falls. On peut obtenir la description de ces cours et la procédure d'admission en demandant l'annuaire du Collège ou en consultant les journaux locaux au début de chaque session. Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à plein temps sauf pour les étudiants adultes (21 ans et plus) qui n'ont pas à subir de test de maturité et de connaissances générales s'ils ne désirent s'inscrire qu'à temps partiel.
L'inscription aux cours se fait en classe pendant la seconde séance de chacun des cours. Les étudiants peuvent ainsi connaître les plans et les exigences des cours et surtout rencontrer le professeur avant de s'inscrire.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Système de semestres
Étudiants à temps complet: $60 par cours de 3 crédits
Étudiants à temps partiel: $65 par cours de 3 crédits
Un cours de 6 crédits (deux semestres: septembre — avril) est de $120 pour un étudiant à temps complet et de $130 pour un étudiant à temps partiel.
Il y a de plus des droits d'inscription de $5 et d'admission de $10. Les étudiants peuvent, moyennant un léger supplément, payer leurs droits de scolarité par versements.

Logement
Les étudiants du Collège gèrent eux-mêmes une résidence où il est possible de demeurer à peu de frais.

Adresses et téléphones
Pour obtenir d'autres renseignements, on peut écrire ou téléphoner au
Secrétariat général
Collège universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841

Bureau d'aide financière
Collège universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841

Université d'Ottawa

Ottawa

Recteur: Roger Guindon, o.m.i.

De nombreuses générations de Franco-ontariens se sont dirigées vers l'Université d'Ottawa afin d'y préparer leurs carrières professionnelles parce que l'Université cherche constamment à ouvrir de nouveaux horizons dans le domaine de l'enseignement postsecondaire en français et ce, dans une province où l'anglais est la langue de la majorité. Le climat de confiance qui existe entre l'Université et la francophonie ontarienne est dû pour une bonne part au fait que l'Université a pu recruter pour ses cadres enseignants un nombre impressionnant de professeurs francophones qui, par la qualité de leur recherche et de leur enseignement, renforcent la renommée de l'Université à titre de château fort de la culture française en Ontario et, dans certaines disciplines, au Canada.

Pour les Franco-ontariens, c'est un endroit où ils se sentent chez eux, non pas parce qu'on y parle uniquement le français — l'Université d'Ottawa n'est pas unilingue française — mais parce qu'elle abrite à la fois, dans une ambiance chaleureuse et dynamique, les francophones et les anglophones. Les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais, sont les langues officielles de l'Université et sont utilisées couramment à tous les niveaux, y compris celui de l'enseignement. Le nombre de cours et de programmes qu'elle offre en français augmente annuellement ainsi que le bilinguisme de son personnel enseignant. Plusieurs cours sont d'ailleurs offerts dans les deux langues. Consciente des demandes des deux cultures représentées au sein de la collectivité, l'Université offre un éventail imposant de cours enseignés dans l'une ou l'autre langue.

Nos diplômés en arts, en sciences sociales et en sciences de la gestion peuvent entrevoir des postes administratifs ou de recherche au sein de la fonction publique du Canada ou des provinces, ainsi que dans l'industrie ou le commerce. Plusieurs ajoutent à leur premier diplôme un deuxième en éducation afin d'entreprendre une carrière d'enseignant aux niveaux élémentaire et secondaire. D'autres préfèrent les études supérieures qui peuvent mener à l'enseignement universitaire ou à la recherche avancée. Sur le plan des professions, des avocats, des médecins, des psychologues, des musiciens, des ingénieurs, des économistes et d'autres professionnels qui ont suivi les programmes de l'Université la quittent chaque année, prêts à servir la société. Grâce à leur expérience universitaire, ils peuvent oeuvrer en français.

De plus, plusieurs centaines de francophones obtiennent leur diplôme à la fin de programmes qui englobent des cours enseignés dans les deux langues. L'étudiant francophone inscrit dans n'importe quel cours, sauf les cours de langues, peut remettre ses travaux et passer ses examens en français.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet
Aux programmes disponibles entièrement en français (nombre de francophones inscrits) 5,986 (3,828)
Aux programmes disponibles partiellement en français (nombre de francophones inscrits) 3,076 (1,097)
Aux programmes disponibles entièrement en anglais (nombre de francophones inscrits) 1,683 (770)

Conditions d'admission et Programmes d'études 1977

De la 4e année de l'Ontario (12e année)
Les étudiants des écoles secondaires de l'Ontario qui désirent être admis à l'Université d'Ottawa doivent:
1. répondre aux conditions générales de six crédits du niveau de la 4e année de l'Ontario, reconnus par le ministère d'Éducation pour les programmes d'études dans les écoles secondaires;
2. répondre aux conditions spécifiques d'admission de la Faculté ou École où ils désirent être admis.

Faculté des Arts

Arts
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits dont quatre choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 80% sur les notes finales
Remarque: Le candidat de la 4e année est admis à la première année de la Faculté des Arts.

Musique
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits dont quatre choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 65%
doit réussir les épreuves orale et écrite
Remarque: Le candidat de la 4e année est admis à la première année du Baccalauréat en musique (option interprétation).

Faculté des Sciences et de Génie

Année présciences
Français: 1 crédit
Mathématiques: 1 crédit
Sciences (physique 300): 1 crédit
Sciences (chimie 400): 1 crédit
Trois autres crédits dont deux choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits de niveau de la 4e année
50% par cours
moyenne de 65% en mathématiques et en sciences
moyenne générale de 65%

Faculté des Sciences sociales

Français: 1 crédit
Cinq autres crédits dont quatre choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 80% sur les notes finales
Remarque: Le candidat de la 4e année est admis à la première année de la Faculté des Sciences sociales.

De la 5e année de l'Ontario (13e année)
Les étudiants des écoles secondaires de l'Ontario qui désirent être admis à l'Université d'Ottawa doivent:
1. répondre aux conditions générales de six crédits du niveau de la 5e année de l'Ontario, reconnus par le ministère d'Éducation pour les programmes d'études dans les écoles secondaires;
2. répondre aux conditions spécifiques d'admission de la Faculté ou École où ils désirent être admis.

Programmes prédiplômés—première année

Faculté des Arts

Arts
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits dont quatre choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%

Diététique
Français: 1 crédit
Biologie: 1 crédit
Chimie: 1 crédit
Mathématiques (fonctions et relations)
PLUS
Mathématiques (calcul): 2 crédits
OU
1 crédit en mathématiques (calcul) et
1 crédit en physique: 2 crédits
Un autre crédit choisi parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%

Musique
Interprétation, Composition, Musicologie, Éducation
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits dont quatre choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%
doit réussir les épreuves orale et écrite

École des sciences de l'activité physique et du loisir

Éducation physique, Kinanthropologie et Récréologie
Français: 1 crédit
Cinq autres crédits dont quatre choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%
Remarque: Pour le Baccalauréat ès Sciences en kinanthropologie, une préférence est accordée aux candidats possédant des crédits en mathématiques et en sciences.

Faculté des Sciences de la gestion

Administration, Sciences commerciales, Administration publique, Science de la gestion (recherche opérationnelle)
Français: 1 crédit
Mathématiques (fonctions et relations): 1 crédit
Mathématiques (calcul): 1 crédit
Trois autres crédits dont deux choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%

Faculté des Sciences et de Génie

Sciences et Génie
Mathématiques (fonctions et relations): 1 crédit
Mathématiques (calcul) OU Mathématiques (algèbre) } 1 crédit
Chimie OU Physique } 1 crédit
Trois autres crédits dont deux choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne de 60% en mathématiques-sciences
moyenne générale de 60%
Remarque: On recommande fortement les trois crédits en mathématiques, un crédit en chimie et un en physique. Lorsqu'un candidat n'a qu'un crédit en chimie ou en physique, il devra, durant l'année d'accueil, suivre un cours d'appoint dans la matière qui lui manque.

École des sciences infirmières

Sciences infirmières
Français: 1 crédit
Biologie: 1 crédit
Chimie: 1 crédit
Trois autres crédits dont deux choisis parmi les disciplines suivantes: art, géographie, histoire, langues, musique, mathématiques pures, science économique, science politique, sciences pures, sciences religieuses, sociologie, théâtre.

Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne de 65% dans les cours de sciences
moyenne générale de 60%
mathématiques de la 4e année sont exigées

Faculté des Sciences sociales

Économie, Science politique, Sociologie
Six crédits
Minimum: 6 crédits
50% par cours
moyenne générale de 60%
Si le candidat désire s'orienter en science économique, il doit avoir:
Mathématiques (fonctions et relations): 1 crédit
Mathématiques (calcul): 1 crédit

Autres programmes de Baccalauréats spécialisés

Faculté de Philosophie
Baccalauréat ès Arts avec spécialisation en philosophie: programme de trois ans.
Minimum: La première année d'un programme de Baccalauréat ès Arts ou l'équivalent.

Faculté de Psychologie
Baccalauréat ès Arts avec spécialisation en psychologie: programme d'un an.
Minimum: Trois ans d'un programme de Baccalauréat avec concentration en psychologie.

Programmes professionnels

Les étudiants qui désirent s'inscrire à un programme professionnel doivent être titulaires d'un premier grade universitaire ou doivent avoir complété un certain nombre d'années d'études universitaires. L'étudiant qui ne détient que le diplôme du secondaire ne peut pas être admis à un programme professionnel.

Common Law
Bachelor of Laws
Un grade universitaire reconnu ou deux années d'un programme universitaire.
Remarque: Le programme de Common Law est offert entièrement en anglais.

Droit civil
Licence en droit
Un Baccalauréat ès Arts d'une université reconnue ou l'équivalent.

Éducation
Programme d'un an conduisant à la formation professionnelle de l'enseignement, soit à l'élémentaire, soit au secondaire. Un premier grade universitaire.

Médecine
Docteur en médecine: programme de quatre ans.
Un Baccalauréat ès Sciences d'une université reconnue
OU
deux années complètes d'un Baccalauréat ès Sciences pourvu que ces études comprennent au moins une année de physique, de chimie générale et inorganique, de biologie générale ou de zoologie et de chimie organique.

Sciences infirmières
Baccalauréat ès Sciences infirmières: programme de trois ans pour les infirmières licenciées.

Seules les infirmières licenciées peuvent être admises.
Minimum: Certificat d'enregistrement de l'Ontario à titre d'infirmière
biologie, chimie et français de la 5e année

Études supérieures
Les étudiants qui désirent s'inscrire au niveau des études supérieures doivent être titulaires d'un premier grade universitaire et répondre aux conditions d'admission du programme auquel ils désirent s'inscrire.

Humanités
Common Law (Legislative Drafting), criminologie, droit canonique, droit civil, éducation, éducation physique, études anciennes, études slaves, English, géographie, gestion des services de santé, histoire, lettres françaises, linguistique et langues modernes, philosophie, psychologie (counselling, psychologie clinique, psychologie de l'enfant, psychologie scolaire, psychopédagogie), sciences de la gestion, science économique, science politique, sciences religieuses, sociologie, théologie.

Sciences
Anatomie, biochimie, biologie, chimie, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, géologie, histologie et embryologie, kinanthropologie, mathématiques, microbiologie et immunologie, pathologie, pharmacologie, physiologie, physique, psychologie générale-expérimentale.

Programmes offerts entièrement en français

Faculté des Arts
Baccalauréat ès Arts concentration

Programmes d'études offerts:
Allemand, art et archéologie classique, arts plastiques, communications sociales, espagnol, études anciennes, études slaves, géographie, histoire, histoire de l'art, histoire des religions, lettres anglaises, lettres françaises, linguistiques, mathématiques, musique, philosophie, photocinéma, psychologie, science économique, science politique, sciences religieuses, sociologie, théâtre.

Baccalauréat ès Arts avec spécialisation

Programmes d'études offerts:
Arts visuels, communications sociales, espagnol, études anciennes, géographie, histoire, langue et littérature françaises, langue et littérature slaves, lettres anglaises, linguistique, linguistique appliquée: anglais langue seconde, mathématiques, musique, sciences religieuses, théâtre, traduction.

Baccalauréat en musique
Option:
Composition, éducation, interprétation, musicologie.

École des sciences de l'activité physique et du loisir
Baccalauréat avec concentration en éducation physique
Baccalauréat avec spécialisation en éducation physique
Baccalauréat ès Sciences avec spécialisation en kinanthropologie
Baccalauréat ès Sciences avec spécialisation en récréologie

Faculté des Sciences de la gestion
Baccalauréat en administration
Baccalauréat avec spécialisation en administration publique
Baccalauréat avec spécialisation en sciences commerciales
Baccalauréat avec spécialisation en sciences de la gestion (majeure en recherche opérationnelle)

Faculté des Sciences sociales
Baccalauréat ès Sciences sociales avec concentration
Programmes d'études offerts:
Science économique, science politique, sociologie

Baccalauréat ès Sciences sociales avec spécialisation
Programmes d'études offerts:
Science économique, science politique, sociologie

Baccalauréat ès Sciences sociales avec spécialisation et mineure
Spécialisation:
Science économique, science politique, sociologie
Mineure:
Administration publique, géographie, histoire, mathématiques, philosophie, psychologie, science économique, science politique, sociologie

Autres programmes de baccalauréats spécialisés

Faculté de Philosophie
Baccalauréat ès Arts avec spécialisation en philosophie

Faculté de Psychologie
Baccalauréat ès Arts avec spécialisation en psychologie

Programmes professionnels
Baccalauréat en éducation
Licence en Droit civil

Programmes dont une partie des cours sont offerts en français

Faculté des Arts
Baccalauréat ès Sciences en diététique

Faculté des Sciences et de Génie
Baccalauréat ès Sciences avec concentration

Programmes d'études offerts:
Biochimie, biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques

Baccalauréat ès Sciences appliquées (grade professionnel)
Programmes d'études offerts:
Génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique

École des sciences infirmières
Baccalauréat ès Sciences infirmières

Programmes professionnels
Baccalauréat ès Sciences infirmières (programme de trois ans)
Les programmes d'études conduisant au Bachelor of Laws et au grade de docteur en médecine sont offerts entièrement en anglais.
On doit consulter les annuaires de l'École des sciences infirmières et des Facultés des Arts et des Sciences et de Génie pour ce qui est des

autres programmes d'études offerts partiellement en français.

Il est à noter que l'étudiant de l'Université d'Ottawa peut écrire ses examens et ses travaux dans la langue de son choix, même si le cours n'est pas donné dans sa langue maternelle.

Éducation permanente

L'Université d'Ottawa a lancé sa première session de cours à temps partiel dans le but principal de pourvoir des programmes universitaires aux enseignants ambitieux d'améliorer leurs connaissances ou de mieux se qualifier dans l'exercice de leur profession. Cependant, l'Université a depuis ce temps considérablement élargi ses objectifs et les cours qu'elle offre aujourd'hui sont ouverts à une population étudiante beaucoup plus vaste. Les cours d'été sont devenus un prolongement de l'année universitaire traditionnelle et à partir du mois de mai jusqu'au mois d'août, quand les circonstances le permettent, ces cours acceptent non seulement les étudiants à temps partiel mais aussi les étudiants à temps complet de septembre à mai. Par exemple, un étudiant à temps complet, compte tenu des règlements de sa faculté, peut s'inscrire aux cours d'été soit pour accélérer l'achèvement de son programme, soit pour préparer un examen de reprise, soit pour répéter un cours, soit pour assurer sa promotion à une année supérieure ou tout simplement pour profiter du cours d'été pour étudier une matière intéressante qu'il est impossible d'insérer dans son horaire régulier.

Les candidats adultes, s'ils sont de fait éligibles ou s'ils se jugent éligibles à l'admission soit à cause de leurs études formelles antérieures ou d'un combinaison d'études formelles auxquelles s'ajoute une éducation personnelle acquise, sont évidemment bienvenus à nos cours. Un nombre substantiel de ces cours possèdent en soi une valeur culturelle non négligeable tandis que d'autres ont des buts plus pratiques liés étroitement à la formation ou au recyclage professionnel. De toute façon dans la conjoncture présente, le choix des étudiants est limité aux cours énumérés dans les annuaires concernés. Une telle situation est anormale et le Service de l'éducation permanente espère la corriger en cédulant des cours ou des programmes de cours servant de plus près possible les besoins de sa clientèle. Pour identifier ces besoins il sera désormais nécessaire que l'Université maintienne des contacts réciproques permanents avec ses étudiants à temps partiel, les adultes vivant dans la communauté qui l'entoure, les groupes, les associations et les institutions qui la composent afin d'établir un processus qui permettra cette identification à l'établissement de programmes appropriés.

De plus, nous avons assisté ces dernières années à la graduation d'un grand nombre de nos jeunes adultes émergeant des collèges d'arts appliqués et de technologie et des collèges d'enseignement général et professionnel. Ces gradués sont maintenant suffisamment bien établis dans la profession de leur choix pour envisager dès maintenant la continuation de leurs études au niveau universitaire et l'utilisation des ressources de l'Université pour fins de formation et de recyclage professionnels, ou de ré-orientation vers une autre profession.

Ainsi, en plus des programmes spéciaux offerts chaque année à l'extérieur du Canada (des cours comportant des crédits universitaires furent disponibles à l'été 1975 en Espagne, en Italie, en Allemagne, en France, en Turquie et en Grèce), l'Université d'Ottawa possède maintenant des cours en six endroits dits hors-campus en Ontario: Barry's Bay, Brockville, Cornwall, Hawkesbury, Pembroke et Petawawa.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les programmes d'études réguliers à temps complet et les dates limites sont clairement indiquées dans les annuaires Cours d'été, Cours du soir et Cours par correspondance.

Les candidats qui désirent poursuivre des études dans le cadre de l'enseignement régulier au niveau des programmes prédiplômés doivent s'adresser au Service de l'admission.

L'enseignement régulier est celui qui prépare à des grades ou des diplômes universitaires.

Autres renseignements

Droits de scolarité*

Année présciences $597
Médecine $817
Musique $672
Sciences et génie $722
Tout autre programme $647

Résidences universitaires

La résidence Le Blanc (110 étudiants et étudiantes)
La résidence Marchand (350 étudiants)
La résidence Stanton (357 étudiantes)
La résidence Thompson (457 étudiants et étudiantes)

Frais de logement sur le campus*
Session régulière:
Chambre à un lit $625
Chambre à deux lits $550
*Sujets à modification sans avis préalable.

Logement hors-campus

Le Bureau de logement hors-campus maintient à jour une liste de chambres avec ou sans pension, d'appartements ou de maisons à louer à l'intention des étudiants qui n'ont pu se loger dans une résidence universitaire ou qui préfèrent se loger en ville. Le Bureau présente un choix avantageux d'appartements ou de maisons à des prix abordables et, dans plusieurs cas, à proximité du campus.

Services aux étudiants

Rôle

Les attributions des Services aux étudiants se situent dans tout le secteur para-scolaire de la vie universitaire. L'Université vise ainsi à créer, au double niveau des individus et de la collectivité, des conditions permettant à chaque étudiant de tirer le maximum de son expérience universitaire. Pour assurer à tous le climat le plus favorable à l'épanouissement individuel de la communauté universitaire, les Services aux étudiants mènent leur action avec une participation étudiante essentielle et collaborent étroitement avec les associations étudiantes et professionnelles sur le campus, avec les facultés, les écoles et les services administratifs de l'Université, de même qu'avec les divers organismes de la région.

Organisation

L'ensemble des services est coordonné par le vice-recteur adjoint (Services aux étudiants), alors que chaque service relève d'un directeur particulier.

Le Département des affaires étudiantes comprennent le Service de l'aide financière aux étudiants, le Service de l'animation culturelle, le Service de l'aumônerie, le Service de counselling, le Service du logement et de cantine, le Service de placement, le Service de santé, le Service des sports et de récréation, le Centre universitaire Jock Turcot.

Activités para-scolaires

Service des sports et de récréation

Le Service des sports et de récréation offre aux étudiants de l'Université un éventail varié d'activités sportives. Le programme établi comporte les secteurs suivants: éducation sportive, récréation physique libre, clubs sportifs, sports intramuros et sports interuniversitaires.

Fédération des étudiants de l'Université d'Ottawa

La Fédération des étudiants de l'Université a été créée par les étudiants eux-mêmes. Elle a pour but d'améliorer leur formation durant leur séjour à l'Université, et cela, sur les plans scolaire, social et récréatif.

La Fédération est subventionnée par les cotisations des étudiants dont une partie sert à alimenter les activités de chacune des facultés et écoles.

Bibliothèques

L'Université compte plusieurs bibliothèques, la plupart spécialisées. En incluant la bibliothèque de l'Université fédérée Saint-Paul, la collection totale des volumes se chiffre à environ 750,000.

Depuis 1972 une nouvelle bibliotheque dessert les humanités et les sciences sociales. Il s'agit de la Bibliothèque générale, qui occupe la majeure partie du pavillon Morisset. La Bibliothèque générale peut accomoder 1,100 lecteurs en même temps. On y trouve un répertoire de toutes les collections qui existent sur le campus.

La Bibliothèque Vanier dessert la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences et de Génie. Les facultés ou écoles suivantes ont aussi leur propre bibliothèque: Faculté de Psychologie, Faculté d'Éducation, Faculté de Droit (section de Droit civil et section de Common Law), École des sciences infirmières.

Adresses et téléphones

Service de l'admission
Université d'Ottawa
Pavillon Tabaret
550, rue Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3930

Service de l'aide financière aux étudiants
Université d'Ottawa
Pavillon Tabaret
550, rue Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-2484

Service aux étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-5053

Service des sports et de récréation
Université d'Ottawa
Pavillon Montpetit
35, rue McDougal
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-5913

Fédération des étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-4980

Université Saint-Paul

Ottawa

Recteur: Marcel Patry, o.m.i.

Ceux qui viennent à l'Université Saint-Paul y trouvent une institution bilingue catholique ouverte à tous les étudiants sans distinction de croyances religieuses, de races, de sexes ou de classes.

Fondée en 1848 pour répondre aux besoins de la population de la région de l'Outaouais, elle n'a cessé depuis ce temps de porter une attention spéciale au caractère bilingue de son enseignement et de ses services. Pour cette raison, tous les cours du premier cycle sont actuellement offerts en anglais et en français. Il en est de même aux études supérieures lorsque la clientèle étudiante le justifie.

L'Université Saint-Paul limite ses activités à certains secteurs: en 1965, elle décidait, par une entente de fédération avec l'Université d'Ottawa, de se restreindre aux domaines des sciences religieuses et des disciplines connexes, tout en maintenant des liens étroits et réciproques avec les disciplines enseignées à l'Université d'Ottawa.

En bref, on peut venir à l'Université Saint-Paul soit pour s'initier ou pour se perfectionner dans les domaines de la théologie, des lois ecclésiastiques, des sciences missionnaires ou des fonctions reliées au travail pastoral dans les paroisses ou les associations d'aide aux personnes. Ces études conduisent particulièrement à des fonctions rattachées aux églises, à l'enseignement religieux, à des postes d'animateurs spirituels dans les services à la santé, de conseillers auprès des familles et des individus ou à l'intérieur des organismes qui s'en occupent.

On peut également trouver à l'Université Saint-Paul un programme du premier cycle en communications sociales (mass média). Ce programme est le seul de langue française en Ontario; il conduit à un diplôme et ouvre des avenues sur des postes intéressants dans les mass média. Ceux qui désirent un B.A. en communications sociales peuvent s'inscrire au programme conjoint offert par l'Université Saint-Paul et l'Université d'Ottawa; dans ce dernier cas, l'inscription se fait à l'Université d'Ottawa.

Des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus de notre bureau des admissions.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 327
Aux programmes offerts entièrement en français 153
Aux programmes offerts entièrement en anglais 174

Exigences d'admission
Accessibles aux étudiants de l'Année 4 et de l'Année 5 de l'Ontario:
Programmes du diplôme: communications sociales; droit canonique; initiation à la théologie; sciences missionnaires; au service de l'Évangile (temps partiel).
Avec exigences d'admission supérieures à l'Année 5 de l'Ontario:
Programmes de premier, deuxième, troisième cycle: théologie et droit canonique.
Programmes de maîtrise: counselling matrimonial; counselling pastorale; formation professionnelle au ministère pastoral; pastorale familiale; sciences missionnaires.

Programmes offerts entièrement en français

Communications sociales
Programme du diplôme: deux trimestres; Diplôme d'études universitaires en communications sociales.
Conjointment avec l'Université d'Ottawa: programme de B.A. avec concentration (trois ans) ou avec spécialisation (quatre ans) en communications sociales.

Droit canonique
Programme du diplôme: deux trimestres; Diplôme d'études universitaires en droit canonique.
Premier cycle: Admission — B.A. ou équivalent; deux trimestres; Baccalauréat en droit canonique.
Deuxième cycle: Admission — B.Dr.Can.; deux trimestres; Maîtrise en droit canonique.
Troisième cycle: Admission — M.Dr.Can.; quatre trimestres; Doctorat en droit canonique.

Pastorale
Pastorale familiale: Admission — B.A. et une année de théologie; trois trimestres; Maîtrise en pastorale (sciences familiales).
Counselling pastoral: Admission — B.A. et une année de théologie; trois trimestres; Maîtrise en pastorale (counselling).
Counselling matrimonial: Admission — Maîtrise en pastorale (sciences familiales); trois trimestres; Maîtrise en counselling matrimonial.
Formation professionnelle au ministère pastoral: Admission — B.A. et une année de théologie; deux trimestres; Maîtrise en pastorale; Maîtrise en théologie pastorale.

Théologie
Initiation à la théologie: deux trimestres; Diplôme d'études universitaires en théologie.
Au service de l'Évangile: quatre trimestres (temps partiel); Diplôme en théologie.
Premier cycle: Admission — une année des Arts et 18 crédits de philosophie; six trimestres; Baccalauréat en théologie.
Deuxième cycle: Admission — B.Th.; deux trimestres; Maîtrise en théologie.
Troisième cycle: Admission — M.A. (Th.); quatre trimestres; Doctorat en théologie.

Sciences missionnaires
Programme du diplôme: deux trimestres; Diplôme d'études universitaires en sciences missionnaires.
Programme de maîtrise: Admission—B.A. et une année de théologie; deux ou trois trimestres (avec ou sans thèse); Maîtrise en missiologie.

Éducation permanente
Un programme de théologie, Au service de l'Évangile, est offert exclusivement en cours du soir et du samedi. Certains cours appartenant à d'autres programmes (surtout en communications sociales) sont offerts le soir. On peut s'adresser aux facultés ou instituts pour plus de détails.

Tous ces cours, sauf certains ateliers en communications sociales, sont offerts à l'Université Saint-Paul, 223 rue Main, Ottawa.

De plus, l'Université offre certains sessions (sans crédits universitaires), généralement pendant l'été, surtout en pastorale et en sciences missionnaires.

Autres renseignements

Droits de scolarité
Étudiants sous-gradués: à temps complet $530 pour l'année (septembre-avril); à temps partiel $20 du crédit.
Études supérieures: à temps complet $300 par trimestre; à temps partiel $30 du crédit.
Auditeurs: 60% des droits réguliers.

Logement
L'Université dispose de résidences pouvant loger environ 225 étudiants. Le Service de logement et des résidences maintient, de plus, des listes d'adresses pour les étudiants qui ne peuvent ou ne veulent loger dans ces résidences.

Services aux étudiants
Librairie
Service de l'audio-visuel
Service de logement et des résidences
Service interne d'édition et d'impression
Service de l'aide financière aux étudiants
Service d'information
Service de pastorale et d'animation chrétienne

Activités para-scolaires
En plus de diverses conférences organisées par l'Université ou par ses facultés ou instituts, et en plus de la possibilité de participer à un certain nombre d'activités para-scolaires de l'Université d'Ottawa, l'Association des étudiants de l'Université Saint-Paul anime diverses activités sociales, académiques, charitables ou sportives pour les étudiants de l'Université.

Adresse et téléphone
L'adresse pour tous les départements ou services de l'Université est la suivante:
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa, Ontario K1S 1C4
Téléphone (613) 234-1421

Royal Military College of Canada

Kingston

Commandant: Brigadier-General W. W. Turner

Le rôle du Royal Military College of Canada est d'éduquer et de former des élèves-officiers et des officiers, afin de les préparer à faire carrière dans les Forces canadiennes. Ce but est atteint:

1. en leur dispensant, dans les disciplines appropriées, un enseignement universitaire qui soit de nature à satisfaire aux besoins particuliers des Forces canadiennes;
2. en développant leurs qualités de chef;
3. en leur inculquant l'habileté de s'exprimer dans les deux langues officielles et de comprendre les principes du biculturalisme;
4. en leur faisant acquérir l'habitude de se maintenir en excellente condition physique; et
5. en leur faisant prendre conscience de l'éthique de la carrière militaire.

À partir de septembre 1975, le Royal Military College of Canada a institué un programme, étalé sur plusieurs années, qui offre en langue française tous les cours conduisant à l'obtention d'un diplôme. En septembre 1975, certains programmes de génie étaient donnés en français aux élèves-officiers venant du Collège militaire royal de Saint-Jean; ce programme continuera en quatrième année, à partir de 1976. En septembre 1976, un programme de cours de première année sera donné en langue française et continuera en deuxième année, à partir de 1977. Le nombre de cours donnés en français ira, en augmentant, jusqu'à ce que tous les programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme soient offerts en langue française.

Les programmes d'études visent à donner un enseignement bien équilibré en arts et en sciences, ainsi qu'une solide instruction militaire. De plus, l'organisation interne des collèges et l'instruction militaire tendent à développer le sens des responsabilités, la maîtrise de soi et l'habitude du "fair-play" et de la camaraderie. En classe, à l'exercice, au jeu et à l'occasion d'autres activités, l'élève-officier apprend à commander, à manier les hommes et à travailler dans un esprit de collaboration. Pour aplanir les différences, créer des liens de camaraderie et inculquer un esprit de tolérance et de compréhension, on groupe les cadets de langue française et de langue anglaise, ceux qui viennent de provinces différentes et ceux qui sont enrôlés dans toutes les unités des Forces armées canadiennes. Enfin, au cours de l'instruction dans le groupe fonctionnel de leur choix, les élèves-officiers acquièrent des connaissances fondamentales dans tous les éléments des Forces canadiennes et une saine compréhension des questions relatives à la défense nationale.

L'année au Collège se divise en deux semestres: le semestre d'automne et le semestre d'hiver. Au cours de cette période, de septembre à mai inclus, environ 85 pour-cent de l'instruction est consacrée aux matières académiques et le reste aux disciplines militaires y compris l'exercice militaire et l'éducation physique. Pendant l'été, les cadets reçoivent une instruction militaire pratique à l'exception d'un mois de congé. Les études durent normalement quatre ans et, quand il a terminé la quatrième année avec succès, l'étudiant reçoit un diplôme de Baccalauréat ès Arts, Baccalauréat ès Sciences ou Baccalauréat en génie selon les études qu'il a suivies.

On peut être admis au Collège dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes suivants: le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des Forces régulières et le Programme de formation d'officiers de la Réserve.

Programme d'instruction pour la formation d'officiers des Forces régulières:
Aux termes du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des Forces régulières, le ministère de la Défense nationale défraie les étudiants. L'étudiant s'engage à servir pendant quatre ans au moins après l'obtention de son diplôme dans un élément de la Force régulière.

Programme de formation d'officiers de la Réserve:
Aux termes du Programme de formation d'officiers de la Réserve, l'étudiant paie les droits de scolarité et de pension au tarif indiqué. Après l'obtention du diplôme et du brevet, l'étudiant est affecté à la Réserve et peut reprendre immédiatement la vie civile. De plus, les élèves-officiers de la Réserve obtiennent un emploi d'été auprès des Forces canadiennes pour lequel ils reçoivent la solde d'un sous-lieutenant.

Inscription actuelle 1975-1976
Temps complet 622
Aux programmes offerts partiellement en français 61
Aux programmes offerts entièrement en anglais 561

Exigences d'admission
Le Royal Military College est une université pour hommes seulement où ceux-ci résident.
Pour ceux qui désirent entrer au Royal Military College of Canada en septembre 1977, le 1er février 1977 sera la date limite pour la demande d'inscription.

Conditions d'ordre général
Pour être admissible, le candidat doit réunir les conditions suivantes:

1. être citoyen canadien;
2. avoir atteint son 16e anniversaire de naissance le 1er janvier de l'année de son entrée au Collège, ou avant cette date;
3. pour l'entrée au Royal Military College, au Royal Roads Military College, ou en première année (non en année préparatoire) au Collège militaire royal Saint-Jean, il doit être âgé de moins de 21 ans, le 1er janvier de l'année de son entrée au Collège;
4. pour l'entrée en année préparatoire au Collège militaire royal Saint-Jean, il doit être âgé de moins de 20 ans, le 1er janvier de l'année de son entrée;
5. il doit obtenir la cote médicale minimale requise pour l'inscription tel qu'il est prescrit;
6. avant l'inscription, il doit réussir une série de tests, tel qu'il est stipulé;
7. il doit être célibataire et s'engager à le demeurer jusqu'à l'obtention du brevet;
8. il doit posséder le degré d'instruction nécessaire.

Degré d'instruction
Pour remplir les conditions minimales d'admission au Royal Military College of Canada, le candidat doit avoir obtenu un résultat qui satisfasse aux exigences du Collège dans les matières énumérées ci-dessous.
Avoir terminé avec succès l'Année 5 de l'Ontario en: français ou anglais, ou French ou English, (1 crédit suffit pour les candidats de l'Ontario); mathématiques (relations et fonctions et calcul); deux ou trois d'algèbre, de physique ou de chimie; et de toute autre matière ou matières approuvées en vue de réunir toutes les conditions d'obtention du diplôme dans l'année d'études en cours.

De plus, les candidats doivent montrer qu'ils ont fait des études préliminaires suffisantes pour leur permettre de poursuivre l'étude des matières suivantes: français ou English, French ou anglais, mathématiques, physique, chimie. Ces matières figurent d'ordinaire au programme d'études des écoles secondaires, jusqu'aux années d'études précédant celles qui sont énumérées ci-dessus.

À cause des exigences des cours aux collèges militaires, un critère important de sélection sera la moyenne en mathématiques et en sciences obtenue par l'étudiant à l'école secondaire. De plus, à cause des besoins particuliers en techniciens dans les Forces armées canadiennes, *on accordera d'ordinaire la préférence aux candidats qui réunissent toutes les conditions d'admission à un programme d'études en sciences ou en génie.*

Programmes offerts entièrement en français

Diplômes décernés et programmes
C'est en mars 1959 que le Royal Military Colle of Canada a reçu le droit de décerner des diplômes. Il offre les diplômes suivants
Baccalauréat ès Arts avec spécialisation en anglais, commerce, économie, études interna tionales, français, histoire, sciences politiques économiques.
Baccalauréat ès Arts sans spécialisation anglais, commerce, économie, études in tionales, français, histoire, politique
Baccalauréat ès Sciences avec ou sans lisation en: mathématiques et physiq
Baccalauréat ès Sciences en scien (appliquées)
Baccalauréat ès Génie en sciences san lisation: chimique, chimique (option nucléa civil, électrique, méchanique, génie et ges génie physique.

Première année
La première année est la même pour ceux q ont l'intention d'obtenir un diplôme en arts sciences ou en génie. Cette façon de procéde offre à l'étudiant l'avantage de s'appliquer aux matières de niveau universitaire tant en arts qu'en sciences avant qu'il n'ait à prendre un décision finale concernant son programme d'études.

Deuxième année
En deuxième année, les élèves-officiers choisissent un programme d'études en arts, en sciences ou en génie. Les cours dans ces domaines sont généraux; la spécialisation ne se fait qu'à partir de la troisième année. Un élève-officier peut terminer sa deuxième année en génie et, à condition qu'il ait en première et en deuxième année obtenu la note requise en arts, se faire transférer en arts avec spécialisation et acquérir le diplôme après seulement deux ans d'études supplémentaires. Pourvu qu'un élève-officier ait pris les matières préalables appropriées en deuxième année au Royal Military College, il peut se faire transférer dans un des programmes de baccalauréat au Collège militaire royal de Saint-Jean en administration, études canadiennes, sciences; ou, se faire transférer au Royal Roads Military College dans un programme conduisant à l'obtention d'un Baccalauréat ès Sciences en physique et en océanographie.

a. Les élèves-officiers terminant avec succès la deuxième année en arts ne peuvent poursuivre leurs études en troisième année qu'en arts.

b. Les élèves-officiers terminant avec succès la deuxième année en sciences (appliquées) peuvent poursuivre leurs études en sciences (appliquées) ou en arts.
c. Les élèves-officiers terminant avec succès la deuxième année en mathématiques et physique ou en génie peuvent en troisième année suivre le programme d'études pour lequel, en vertu des règlements, ils remplissent les conditions exigées.

Nota: Une partie considérable du travail des étudiants en génie et en sciences porte sur des sujets ayant trait aux arts, et une partie importante du travail en arts porte sur les mathématiques et les sciences.

English est nécessaire pour les arts, les sciences et le génie dans chacune des deux premières années. Le but du cours est de faire réaliser aux élèves-officiers francophones le plus de progrès possible en anglais, surtout en anglais oral.

Les cours de leadership et gestion militaire, d'éducation physique et d'exercice militaire sont indispensables à tous les cours de toutes les années. Quinze pour-cent du volume de travail des élèves-officiers porte sur ces matières. Le programme de leadership et gestion militaire est composé des matières suivantes: première année — psychologie; deuxième année — sociologie; troisième année — principes de gestion; quatrième année — gestion du personnel.

Le programme de sports se divise en trois secteurs: sports inter-collégiaux, sports collégiaux et programme d'éducation physique. Tous les élèves-officiers doivent participer au programme d'éducation physique et à un programme de sports.

Aide financière

Bourses pour les étudiants
Les études d'un élève-officier qui est un membre du Programme d'instruction pour la formation d'officiers de la Force régulière sont payées entièrement par le ministère de la Défense nationale. Il a également droit à une solde et à des allocations prévues par le programme. D'autres candidats sont éligibles pour un certain nombre de bourses d'études et de bourses d'entretien, y compris le Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Bourses octroyées par le gouvernement du Canada
Quinze bourses octroyées par le gouvernement du Canada, d'une valeur de $580 chacune, sont disponibles pour les cadets de la Réserve de première année aux collèges militaires du Canada. Un candidat doit être le fils d'une personne tuée, décédée ou rendue invalide par suite de service dans une unité des Forces canadiennes.

Les demandes doivent être faites par écrit et envoyées au
Directeur de recrutement et de la sélection
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, Ontario K1A 0K2

Royal Military College Club of Canada: Bourses d'études
Un certain nombre de bourses est offert à tous les candidats qui veulent être admis aux collèges militaires du Canada à titre d'élèves-officiers de la Réserve. Chaque bourse d'études a une valeur de $1,000 pour la première année, auxquels s'ajoutent $400 pour chaque année qui suit jusqu'à la remise des diplômes. Pour avoir droit à une bourse, le candidat doit avoir demandé son admission à titre d'élève-officier de la Réserve et avoir été accepté comme tel au Royal Military College, au Royal Roads Military College ou au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au
Secrétaire-trésorier
Royal Military College Club of Canada
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario K7L 2W3

Autres renseignements

Logement
Tous les cadets des collèges militaires du Canada habitent dans les collèges. Au Royal Military College, les cadets ont normalement des chambres individuelles, sauf au début de l'année de recrutement où il est en général préférable de loger deux cadets dans la même chambre. Les repas se prennent au Collège. Des locaux, bien équipés pour les loisirs y compris une piscine couverte, se trouvent à proximité des résidences.

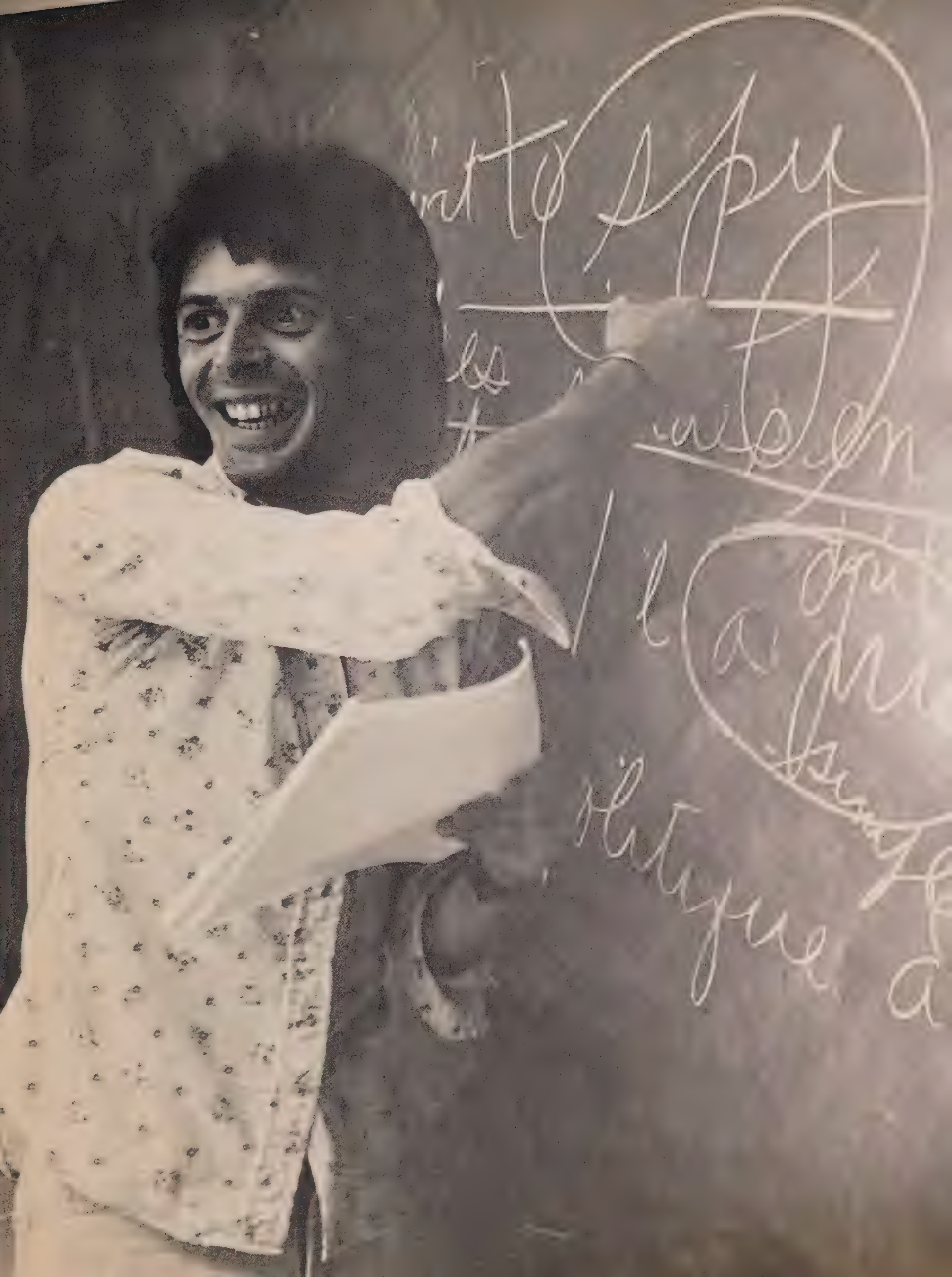
L'ensemble des cadets se divise en escadrilles sous la direction d'élèves-officiers de dernière année, avec un officier de la Force régulière, expérimenté, comme commandant d'escadrille. La direction générale est dans les mains du Directeur des élèves-officiers.

Cette combinaison de vie universitaire et militaire offre aux cadets une occasion sans pareille d'étudier d'une façon pratique les problèmes de commandement et de gestion qu'on discute pendant les cours.

Droits de scolarité
Pour les élèves-officiers qui ont le statut d'élèves-officiers de la Réserve:
Première année $550
Chaque année suivante $300

Les frais d'instruction couvrent l'instruction, l'habillement, les livres, les instruments, les fournitures pour le dessin et le nettoyage à sec. De plus, il y a des frais d'un montant de $585 pour les repas et le logement, une cotisation de $50 pour le Club récréatif et un dépôt annuel de $100 pour le paiement de dépenses supplémentaires. L'excédent est remboursable à la fin de l'année.

Adresse et téléphone
Bureau des Admissions
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario K7L 2W3
Téléphone (613) 545-7236
Secrétaire général: Dr. R. E. Jones



Formation des enseignants franco-ontariens

Les écoles de langue française en Ontario

Pour répondre aux besoins scolaires de ses citoyens francophones, l'Ontario est doté d'un réseau d'écoles élémentaires et secondaires de langue française sous la tutelle de conseils scolaires publics et séparés. Ces écoles jouissent des mêmes avantages que les autres écoles de la province tant sur le plan des subventions que sur celui des services pédagogiques.

Il y a plus de 79,000 élèves inscrits dans les quelques 300 écoles de langue française du palier élémentaire. Au secondaire, 23 écoles utilisent exclusivement le français comme langue d'enseignement. Dans les 39 écoles mixtes, il y a des sections de langue française où on utilise exclusivement le français comme langue d'enseignement. Ces écoles secondaires ont une inscription francophone d'environ 30,000 élèves.

Depuis quelques années, les institutions de formation à l'enseignement répondent à peine à la demande d'enseignants de langue française résultant de la mise sur pied de nombreuses classes de langue française dans le centre et le sud de la province.

Formation des enseignants

- **Palier élémentaire**

Le ministère de l'Éducation accordera à un candidat un brevet d'enseignement valide dans les écoles élémentaires de langue française sur la recommandation du doyen ou du directeur de l'une des deux institutions de formation suivants:

L'École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C9
Téléphone (705) 675-5647
Directeur: Dr. G. Bordeleau

La Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
1245, avenue Kilborn
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3211
Doyen: L. P. Desjarlais

Puisque le français est la langue d'enseignement dans ces deux écoles, il est essentiel que les étudiants qui veulent s'y inscrire parlent couramment cette langue.

En plus d'avoir à compléter une épreuve de compétence linguistique en français, tous les candidats doivent satisfaire aux conditions d'admission propres à l'institution de leur choix.

L'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne exige:
le diplôme supérieur d'études secondaires (l'Année 5 de l'Ontario) avec une moyenne générale d'au moins 60% y compris le français et l'anglais.

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa exige:

1. un diplôme universitaire (B.A. ou équivalent) pour être admis au programme d'un an de formation à l'enseignement;
2. les mêmes conditions d'admission que celles de la première année de la Faculté des Arts, des Sciences sociales ou de l'École d'éducation physique pour être admis au programme de formation intégrée à l'enseignement.

- **Palier secondaire**

Enseignement des matières d'ordre général
Tout étudiant qui désire devenir enseignant qualifié dans les matières d'ordre général au palier secondaire en Ontario doit posséder, pour recevoir le brevet d'enseignement requis, un diplôme universitaire et également avoir terminé avec succès un cours de formation d'enseignement dans un collège d'éducation ou une faculté d'éducation d'une université ontarienne.

Pour être acceptés dans la plupart des collèges d'éducation ou facultés d'éducation des universités, les étudiants doivent avoir en main des diplômes décernés après trois ou quatre ans d'études. Certains programmes sont offerts simultanément au cours desquels des études académiques et professionnelles s'étendent sur une durée de quatre ou cinq ans après l'entrée à l'université. Les étudiants de ces programmes obtiennent simultanément des degrés, soit académiques, soit professionnels. Les degrés obtenus après trois ans d'études et une année de formation professionnelle conduisent à un certificat d'assistant d'école secondaire de type B.

Si le but des étudiants est de remplir les exigences requises pour l'obtention d'un certificat d'assistant d'école secondaire de type A, les degrés qu'ils obtiendront après quatre ans d'études devront comprendre des études accomplies dans un ou deux des sujets suivants: agriculture, allemand, anglais, anthropologie, art, art dramatique ou art de théâtre, biologie, chimie, culture physique et hygiène, économie domestique, English, espagnol, français, French, géographie, géologie, grec, histoire, informatique, italien, latin, mathématiques, musique, physique, psychologie, russe, sciences politiques, sociologie.

Les deux certificats, celui de type B et celui de type A, qualifient le candidat pour l'enseignement des sujets généraux au palier secondaire de la première à la cinquième année. Les certificats de type A sont généralement préférés pour l'enseignement des sujets de la division supérieure conduisant à la graduation d'honneur.

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa est la seule institution en Ontario qui offre le programme de formation des enseignants au palier secondaire en français.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter
Le doyen
La Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
1245, avenue Kilborn
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3211

Enseignement des matières d'ordre technique
Les enseignants de matières techniques ou professionnelles, palier secondaire, doivent avoir terminé leur secondaire 4 ou l'équivalent et avoir une expérience pratique reconnue dans le métier ayant rapport directement à la matière qu'ils veulent enseigner.

Les personnes qui désirent s'inscrire à un cours donné dans un collège ou dans une faculté d'éducation qui forme les enseignants de matières techniques ou professionnelles doivent passer un examen d'admission préparé par le directeur des services d'examens d'aptitudes professionnelles.

Vous pouvez obtenir tout renseignement supplémentaire au sujet des conditions d'admission, des cours et de l'expérience professionnelle requise, ainsi que des programmes de cours offerts en français en vous adressant au doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Enseignement des matières spécialisées
Outre les brevets d'enseignement des matières d'ordre général et professionnel au palier secondaire, certains brevets supplémentaires sont requis pour l'enseignement de matières qui exigent une formation et une expérience spécialisées. Voici quelques-unes des matières dont il est question: beaux-arts, orientation, sciences domestiques, arts industriels, bibliothéconomie, musique, éducation physique et hygiène.

Pour tout renseignement concernant les conditions nécessaires pour obtenir ces brevets, veuillez vous adresser à la
Direction des systèmes et des dossiers informatiques
Ministère de l'Éducation
18e étage, Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1G9

Enseignement des matières d'ordre commercial
On peut obtenir tous les renseignements au sujet des cours menant au brevet "B" d'enseignant provisoire de matières commerciales, en s'adressant au doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Droits de scolarité
Les droits de scolarité sont de $585 par année scolaire dans un collège ou une faculté d'éducation. Les frais pour les activités para-scolaires varient selon les institutions.

Les étudiants sont priés de s'informer directement auprès de la faculté d'éducation de l'université de leur choix pour tout renseignement concernant les droits de scolarité perçus par ces universités ou collèges.

Aide financière
Les étudiants peuvent bénéficier du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO), selon une évaluation de leurs besoins.

Demandes d'admission
Les formules de demande d'admission sont disponibles aux collèges et aux facultés d'éducation de l'Ontario. Pour tout renseignement sur les facultés d'éducation qui offrent le programme de formation des enseignants en français, adressez-vous à
L'École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C9
Téléphone (705) 675-5647
Directeur: Dr. G. Bordeleau

La Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
1245, avenue Kilborn
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3960
Doyen: L.P. Desjarlais

Pour tout renseignement sur les collèges et les facultés d'éducation qui préparent des enseignants au palier élémentaire ou secondaire en anglais, veuillez consulter la section "Teacher Education" de *Horizons*.

Autres publications recommandées

Certaines de ces publications peuvent s'obtenir au bureau d'orientation de l'école secondaire, dans les bibliothèques municipales, au bureau d'admission et à la bibliothèque des collèges et des universités. Voici quelques sources particulières d'information. La plupart de ces publications sont offertes en français mais quelques-unes ne sont disponibles qu'en anglais.

• Éducation générale

Accredited Institutions of Higher Education
Anglais seulement $8.50
Liste annuelle des collèges et universités agréés aux États-Unis.
American Council on Education
One Dupont Circle
Washington, D.C. 20036

Après la 8e? Gratuit
Un guide pour les élèves et les parents des élèves de la 8e année. Des renseignements élémentaires sur l'éducation secondaire et postsecondaire de l'Ontario.
Direction de l'Information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9

Directory of Registered Private Vocational Schools
Anglais seulement Gratuit
Liste partielle des cours dispensés dans les écoles professionnelles privées de l'Ontario.
Direction de l'Information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9

Études à l'étranger $7.50
Bourses et cours internationaux. Liste des possibilités d'études universitaires partout dans le monde.
Canadian Government Bookstore
221, rue Yonge
Toronto, Ontario M5B 1N4

Horizons
Anglais seulement Gratuit
Livret d'information sur toutes les possibilités d'éducation postsecondaire en Ontario.
Direction de l'Information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9

International Handbook of Universities and Other Institutions of Higher Education
Anglais seulement $32.00
R. and R. Clark Limited
Brandon Street
Edinburgh, Scotland EH3 5DY

Nursing
Anglais seulement Gratuit
Brochure décrivant les conditions d'admission et la procédure de sélection pour les étudiants qui désirent s'inscrire aux programmes de sciences infirmières en Ontario.
Direction de l'Information
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1B9

Renseignements sur les apprentissages et les métiers Gratuit
Direction de la formation industrielle
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B5

Spectrum
Anglais seulement $2.50
Renseignements élémentaires sur les collèges et universités et autres formes d'éducation.
Centre d'orientation
Faculté d'éducation
Université de Toronto
1000, rue Yonge
Toronto, Ontario M4W 2K8

Universités et Collèges du Canada $7.00
Renseignements fondamentaux sur les universités canadiennes et les collèges affiliés. Comprend une liste des instituts de recherche, une liste des collèges communautaires et un tableau complet des programmes universitaires.
Module de distribution
Statistique Canada
Ottawa, Ontario K1A 0Z5

- **Professions**

Career Selector
Anglais seulement Gratuit
Renseignements sur plus de 100 professions, genre de travail, formation, qualifications, rémunération, etc.
Bureau de la main-d'oeuvre féminine
Ministère du Travail
400, avenue University
Toronto, Ontario M7A 1T7

Careers Updated
Anglais seulement $1.50
Renseignements sur les professions dans 17 catégories y compris les affaires et les services publics.
Conseil de l'Ontario sur les recherches en éducation
1260, rue Bay, 6e étage
Toronto, Ontario M5R 2B1

Occupational Information Monographs
Anglais seulement 58¢
Demander une liste gratuite des bulletins relatifs à quelque 150 professions. Pour tous renseignements détaillés sur une profession particulière, on peut obtenir un bulletin monographique individuel au coût de 58¢. Des bulletins sur les professions d'infirmière et de chiropraxie sont disponibles en français.
Centre d'orientation
Faculté d'éducation
Université de Toronto
1000, rue Yonge
Toronto, Ontario M4W 2K8

Perspectives de carrières: universités et collèges Gratuit
Renseignements généraux sur les programmes collégiaux et universitaires et sur les professions auxquelles ils préparent.
Direction de l'information et de l'analyse
Service de l'élaboration des programmes
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada
Ottawa, Ontario K1A 0J9

- **Aide financière**

Régime de bourses d'études secondaires de l'Ontario Gratuit
Dépliant bilingue qui décrit l'aide offerte aux étudiants dans le besoin dans leur dernière année d'études secondaires.
Direction de l'information et analyse
Ministère de l'Éducation
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario Gratuit
Livret décrivant l'aide financière donnée en Ontario aux étudiants postsecondaires (RAFEO). Distribution en anglais ou en français.
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4

Régime canadien de prêts aux étudiants Gratuit
Dépliant bilingue décrivant les prêts garantis par le gouvernement fédéral en faveur des étudiants postsecondaires.
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4

Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario Gratuit
Livret décrivant les prêts garantis par la province qui sont accordés aux étudiants du postsecondaire qui ne sont pas éligibles à l'aide financière du RAFEO ou du Régime canadien de prêts aux étudiants. Distribution en anglais ou en français.
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4

Régime spécial de bourses de l'Ontario Gratuit
Dépliant bilingue décrivant l'aide accordée par la province aux étudiants à temps partiel si l'étudiant bénéficie de l'assistance sociale, est au chômage, ou si la famille a un revenu faible.
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4

Régime de bourses de perfectionnement pour l'étude de la langue seconde Gratuit
Dépliants et demandes de bourses pour divers programmes d'aide devant encourager l'étude et l'enseignement de la langue de la minorité.
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4

